This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

+ *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
+ *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
+ *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
+ *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter `http://books.google.com` durchsuchen.

2 vols 330.
£9.45
5/71

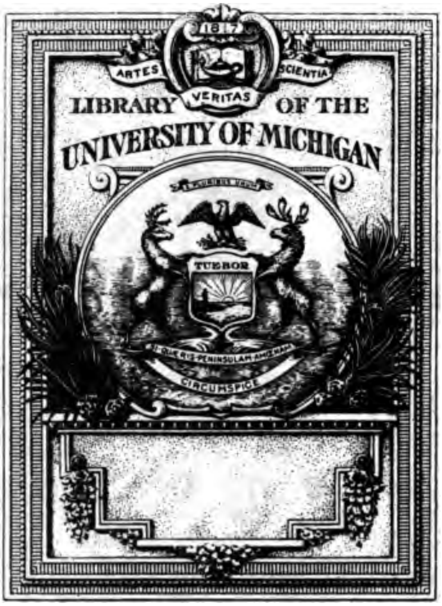

MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL DUMOURIEZ, Charles François Duperier

Ecrits par lui-même.

..... Vitamque impendere vero.

HAMBOURG ET LEIPZIG.

1794.

DC
146
D9
A2
1794
V.1

09306615 - 190

PRÉFACE.

LE général Dumouriez, abandonné à lui-même, ſeul dans l'univers, errant de ville en ville, en proye à la rage du frénétique Français, qui croira venger ſa patrie, et la débarraſſer d'un traître, en lui plongeant un poignard dans le ſein, ou du ſcélérat entraîné par la cupidité de gagner les cent mille écus que la Convention a décrété pour le prix de ſa tête; forcé d'exiſter ſous un nom ſuppoſé au milieu des étrangers, parmi leſquels il entend ſouvent des opinions auſſi fauſſes que peu favorables ſur ſa conduite; déchiré par la calomnie de tous les Journaux gagés par les Cours, qui flattent toujours le parti le plus heureux; rencontrant partout des Emigrés, auſſi déraiſonnables dans leurs déſirs, et tout auſſi acharnés contre lui que les féroces Jacobins; le général Du-

mouriez, que les miniſtres et les cours ont comblé de complimens et de careſſes au moment où il a quitté ſon armée, et que les miniſtres et les cours perſécutent et calomnient, depuis que dans trois manifeſtes il a déclaré ſes véritables opinions, croit devoir enfin répondre à toutes les imputations lancées contre lui, en publiant les Mémoires de ſa vie.

Les Journaux en ont fait un être extraordinaire ! Dans tous on trouve ſon portrait, et les différents peintres qui l'ont eſſayé, ſe ſont ſi fort contredits, que ſon caractère et ſon exiſtence ſont devenus un énigme, comme dit aſſez plaiſamment un de ces Journaux. Dans le Courier de l'Europe, on lui donne la force d'Hercule ; la galanterie de Marc-Antoine ; la mauvaiſe foi d'Annibal ; l'inſenſibilité cruelle de Sylla ; les talens politiques et militaires de Céſar ; on lui ſuppoſe, enfin, de grandes richeſſes dans les fonds d'Angleterre. Le Journal du Bas-Rhin, au contraire,

lui accorde beaucoup d'esprit, mais le déclare le plus mal-adroit de tous les hommes. Dumouriez a regardé ce jugement comme un éloge. Il n'a jamais prétendu de sa vie à être adroit, c'est-à-dire, à savoir se retourner, et se replier sur son intérêt, d'après les circonstances. Dans tout ce qu'il a fait, il a agi d'après son caractère et ses principes. Nourri de la lecture de Plutarque, qu'il relit, et médite tous les ans, il a trop peu vécu avec son siècle, pour être bien connu par d'autres personnes, que par ses amis, très-peu nombreux. Hors le tems de ses guerres et de ses voyages, il a vécu avec ses livres et avec quelques personnes choisies, dont la plûpart sont mortes.

Bien éloigné de la maxime des Epicuriens, *Caches ta vie*, il va exposer la sienne aux yeux et au jugement de ses contemporains. Il n'a rien à perdre par cette démarche, puisqu'il est pauvre, errant, calomnié, proscrit, et par conséquent, ce que les hommes ap-

pellent, malheureux. Il a tout à gagner, car les ames fortes et honnêtes qui le liront, s'intéresseront à lui, et deviendront ses amis. C'est avec eux qu'il veut vivre, ce sont eux, de quelques nations qu'ils soyent, qu'il regarde comme ses compatriotes.

Q. Fabius Maximus, ce célèbre dictateur, qui put seul arrêter les conquêtes d'Annibal, et que le général Dumouriez a taché d'imiter dans sa campagne contre les Prussiens, disait à Paul Emile, lorsqu'il allait commander l'armée avec Varron : *Celui qui méprise la gloire en trouve enfin une véritable et solide. On voit assez souvent la vérité souffrir quelqu'éclipse, mais elle n'est jamais entièrement éteinte, et elle perce enfin les nuages qui la cachent.*

Dumouriez pense comme Fabius, mais leur position est bien différente. Fabius était dans sa maison, en butte à la calomnie d'un parti, mais honoré dans le sénat et par tous les sages de Rome, on prenait encore ses

conſeils, il commanda encore les armées, et l'ingratitude n'était pas parvenue à effacer les grands ſervices qu'il avait rendus, et pouvait rendre encore à ſa patrie. Ainſi Fabius pouvait ſuivre ſon caractère temporiſeur, et attendre tranquillement que la vérité perçât les nuages. Dumouriez n'eſt pas dans une poſition auſſi heureuſe. Son âge et ſa ſanté lui préſenteraient une carrière trop longue, ſi elle reſtait flétrie par l'injuſtice de l'opinion publique; ainſi, tant pour lui-même, que pour ſon ſiècle, pour ſa patrie, à qui il peut encore un jour être utile, pour ſes amis, ſes parens, ſes partiſans, il ſe croit obligé de repouſſer la calomnie qui le pourſuit, et de *crever* le nuage qui couvre la vérité, par le récit le plus exact des faits, qui lui ont donné lieu.

Cette néceſſité l'oblige d'intervertir l'ordre de ſes mémoires dans leur publication. Il commencera par ſoumettre à l'opinion publique le troiſième volume, qui contient les faits de

l'année 1793. Ils ſont d'autant plus intéreſſans, qu'ils annoncent ce qui arrivera, et mettent le lecteur en état d'étudier les cauſes, pour prévoir les réſultats. Si le général Dumouriez ſe permet quelque fauſſeté, les contemporains ſont là pour le contredire. Ainſi, il s'engage à ne dire que la vérité, dût-elle même augmenter le nombre de ſes ennemis. Il peindra les Français tels qu'ils ſont, et non pas tels que les jugent preſque toute l'Europe, qui croit que toute la Nation eſt devenue ſans religion, ſans bonne foi, et ſans humanité. Les Français ſont engagés dans une mauvaiſe cauſe, on peut les avoir en horreur, mais on ne peut pas les mépriſer. Ils montrent un grand courage, et s'ils étaient guidés par des hommes vertueux et habiles, cette époque de leur hiſtoire ferait auſſi honorable qu'elle eſt horrible. Malheureuſement l'excès de leur licence tue la liberté de l'Europe entière. L'exemple de leurs infortunes perſuadera les peuples, qu'il vaut

6 mieux

mieux porter tranquillement ſes fers, que de tomber dans l'anarchie, qui ne peut jamais finir que par le deſpotiſme.

Deux queſtions ſe préſentent naturellement, et le général Dumouriez, pour juſtifier ſon caractère, doit y répondre, en expliquant les motifs de ſa conduite, qui parait avoir été pendant trois mois contradictoire avec ſes opinions.

Pourquoi ce général, lorſque le roi a été arrêté le 10 Août, a-t-il refuſé d'obéir à l'ordre qu'il a reçu d'un autre général, qui le commandait, de faire prêter de nouveau aux troupes le ſerment d'obéir au roi?

Dumouriez commandait alors dix mille hommes dans le camp de Maulde, vis-à-vis Tournay. Les Autrichiens, beaucoup plus nombreux, étaient continuellement aux mains avec lui. On venait d'envoyer le général Dillon, pour lui ôter le commandement. La conduite des miniſtres d'alors était viſiblement contre-révolutionnaire, et ce ſont eux

qui ont perdu le roi, comme on le verra dans le second volume des Mémoires. La ſcène affreuſe du 10 Août n'était point connue au camp dans tous ſes détails. Faire prêter aux troupes le ſerment qu'ordonnait le général Dillon, c'était juger le procès, et déployer l'étendard de la guerre civile contre la Nation, pendant qu'on avait l'ennemi à combattre ; c'était s'engager dans une querelle particulière ; c'était enfin livrer Louis XVI aux poignards de la vengeance populaire.

Pourquoi, lorſque l'Aſſemblée nationale s'eſt érigée en Convention, a aboli la monarchie, et inſtitué la république, le général Dumouriez a-t-il reconnu, et l'autorité de la Convention, et l'abolition de la monarchie, et le pouvoir de la république ?

Très-peu de tems après l'aventure du ſerment refuſé au camp de Maulde, arriva l'inſurrection du général La Fayette. Le général Dumouriez eût ordre d'aller prendre le commandement de ſon armée. La Fayette ſe

retira de France. Le roi de Pruſſe entre en Champagne avec une armée formidable. La terreur et la trahiſon aſſurent ſes ſuccès. Longwi et Verdun ſont pris. Dumouriez en force dans ſon camp de Grandpré, raſſemble ſon armée à Ste. Menehould. L'hiſtoire de France ne préſente pas une ſeule époque plus dangereuſe. Le 20 Septembre, jour auquel la Convention déclarait la république, Dumouriez et Kellermann repouſſaient les Pruſſiens, qui avaient voulu les combattre à Valary. Les armées étaient en préſence, on s'attendait chaque jour à une bataille; ce n'était pas le moment d'engager une querelle et une ſciſſion ſur la forme du gouvernement. Il fallait d'abord chaſſer l'ennemi et ſauver la patrie. D'ailleurs, le peuple était furieux contre Louis XVI, qu'il regardait comme un traître. Soutenir la royauté en ce moment, eût été le ſignal de ſon maſſacre. On eût regardé cette déclaration comme un acte de complicité, qui eût ôté au gé-

néral la confiance de ſes compatriotes, et qui eût livré la France à une conquête facile.

Auſſi-tôt après la retraite des Pruſſiens, le général Dumouriez fit la campagne des Pays-Bas, et ce n'était qu'après s'être donné les Belges pour alliés, et fortifié par ſes ſuccès, qu'il pouvait eſpérer et de donner la paix à ſa patrie, et de délivrer le roi priſonnier, et de rétablir d'une manière ſtable la conſtitution de 1789. Depuis cette époque les événemens ont tourné d'une manière ſi contraire à tous les calculs de la probabilité, le voyage de Dumouriez à Paris, le meurtre horrible de Louis XVI, ont jetté un jour ſi terrible ſur les crimes de la Convention, et ſur la rage et la puiſſance des Jacobins, qu'il a cru devoir ne plus garder de ménagemens, et ſéparer la cauſe de la patrie de celle de ces monſtres. Son plan était hardi, aucun autre chef ne pouvait avoir un eſpoir mieux fondé de réuſſite ; mais tout a tourné

contre lui, ſur-tout le caractère inconſtant de ſon armée.

Cette contrariété apparente entre les principes politiques de Dumouriez, et ſa conduite militaire, lui a attiré un reproche bien injuſte de la part des Emigrés, et même de quantité de perſonnes réfléchies, qui l'ont jugé ſur les événemens qu'elles connaiſſaient mal.

Dumouriez, nommé miniſtre des affaires étrangères, a montré le plus grand attachement à la Conſtitution, ſes dépêches, ſes diſcours à l'Aſſemblée nationale en font foi. Il a lutté également contre les Républicains et contre les Royaliſtes. Il a fait chaſſer trois miniſtres Républicains, ſans pour cela ſe rejoindre à la faction de la cour, et il a fini par être lui-même en butte à toute la rage des Jacobins, qui voulaient l'envoyer à Orléans. L'opinion publique à cet égard était ſi bien fixée ſur ſon compte, qu'on mit au bas de ſon portrait le diſtique ſuivant,

Inflexible soutien du trône et de la loi,
Il fut ami du peuple, il fut ami du roi.

Parvenu ensuite au commandement des armées, il n'eût ni le tems ni la volonté de se mêler des intrigues et des crimes de Paris. Il s'occupa tout entier à repousser l'ennemi extérieur, et à lui faire tout le mal possible.

On lui reproche cependant de n'avoir changé de parti qu'après avoir été battu. 1°. Il n'a point changé de parti, car après avoir abandonné les Républicains, avec lesquels il était brouillé d'avance, il ne s'est pas joint aux Royalistes, et pour qu'il n'y eût pas de doute sur son opinion, il a sur le champ exprimé son vœu pour le rétablissement de la Constitution. 2°. Il était en querelle réglée avec la Convention, les Jacobins et le Ministre de la guerre, au milieu de ses expéditions Belgiques, dès le mois de Novembre, comme on peut le voir dans sa correspondance avec le ministre Pache, impri-

mée en Janvier 1793. Dans ce même mois de Janvier, il a envoyé à la Convention quatre Mémoires contre le décret tyrannique du 15 Décembre, et il ne s'est pas présenté à la Convention, ni aux Jacobins. Il a en même tems donné sa démission. 3°. Obligé, pour sa propre sureté, de retourner à la tête de l'armée, il a continué à s'opposer aux injustices de la Convention nationale. Le 12 Mars, il lui a écrit cette lettre fameuse, dont on lui a fait un si grand crime. Ainsi, avant d'aller combattre le prince de Cobourg, et de décider le sort des deux Nations dans les plaines de Nerwinde, il était ouvertement brouillé avec la Convention, proscrit, et nécessairement engagé à la renverser, ou à périr.

Ce reproche a été exprimé très-amèrement dans une lettre de l'électeur de Cologne au général Dumouriez, imprimée avec une publicité cruelle, qu'il semble que ce prince aurait dû épargner à ce général, qui était alors

errant et malheureux. Il ne doute pas que ce prince n'ait l'ame aſſez noble pour regretter d'avoir fait, ou laiſſé imprimer un reproche auſſi dur, lorſque par la lecture de ſes Mémoires il ſera convaincu de ſon injuſtice. C'eſt celle qui a le plus affligé le général Dumouriez, vû la juſte conſidération que mérite ſon auteur.

Aucune nation de l'Europe ne peut ſe diſſimuler qu'elle a elle-même le plus grand intérêt à la cataſtrophe de la révolution Françaiſe. Si les puiſſances belligérantes rétabliſſent la monarchie telle qu'elle était, la vengeance des nobles, et les proſcriptions tomberont ſur la moitié du peuple, ne fût-ce que pour rentrer en poſſeſſion de leurs propriétés et de celles du clergé. Mais comme le peuple eſt plus nombreux, comme il a joui de la liberté, et même de la ſouveraineté, le triomphe du monarque, de la nobleſſe et du clergé, ne durera qu'autant que les troupes étrangères contraindront les vain-

cus.

cus. Les révoltes feront continuelles, et une autre révolution, encore plus terrible, rendra la fouveraineté au peuple.

Si, par l'infouciance des Puiffances belligérantes, la Convention nationale et les Jacobins l'emportent, et fi la France fubfifte en république, alors la propagande reprendra toute fa force; d'abord les peuples voifins, enfuite les plus éloignés, feront fufcités à imiter les Français, l'anarchie fera le tour de l'Europe, et tous les gouvernemens éprouveront rapidement la même révolution que la France.

Il eft un jufte milieu, que la partie faine de la nation Françaife défire, qui peut faire fon bonheur, et qui affurerait la tranquillité de l'Europe; c'eft que la France devienne une monarchie conftitutionelle. C'eft à quoi doivent tendre les fouverains, qui ont actuellement les armes à la main contre la France. C'eft la fureté du monarque, qui remontera

ſur ce trône renverſé. C'eſt le gage de la paix univerſelle.

Il faut bien ſe perſuader que ſi la monarchie, telle qu'elle était, ne peut ſe rétablir en France d'une manière ſtable, la démocratie républicaine, telle qu'elle y exiſte, ne peut y ſubſiſter long-tems.

On n'a que trop exercé la métaphyſique dans cette matière importante, qui ſe réduit à des vérités très-ſimples. Toute conſtitution politique peut rendre le peuple heureux, quand elle eſt de ſon choix, et quand le gouvernement marche avec liberté et ſelon la loi. La monarchie convient excluſivement à un grand Etat, parce qu'il a la faculté de payer la dépenſe qu'entraîne la royauté. La république convient mieux à un pays circonſcrit et pauvre, parce qu'elle eſt moins chère. La monarchie ſe rapporte à l'unité, qui eſt la perfection dans le commandement. Elle renferme deux grands avantages, la promptitude et le ſecret. L'ariſtocratie eſt

néceſſaire dans la république, parce qu'elle ſe rapproche de l'unité de la royauté, et elle en exclud l'arbitraire, qui eſt le vice ordinaire des monarchies. Quant à la démocratie, elle ne peut produire nulle part qu'un gouvernement abſurde; elle ne procure ni un enſemble d'opinions, ni prudence, ni promptitude, ni ſecret; elle ne peut qu'agiter le peuple, et le priver du bonheur.

Toutes les républiques connues, anciennes et modernes, ont été ariſtocratiques; il ne faut pas même en excepter Athènes, qui n'a eu de ſplendeur et de ſuccès, que lorſqu'elle ſe laiſſait gouverner ſucceſſivement par Ariſtide, Themiſtocle, Cimon, Periclès, et qui a été réduite ſous l'eſclavage, d'abord des Lacédémoniens, enſuite de Philippe de Macédoine, lorſqu'elle n'avait plus des ariſtocrates à la tête des affaires, et lorſque la démocratie triomphante lui avait enlevé toute ſa force.

Nos mœurs, nos ſciences, nos arts, no-

tre commerce, notre exiſtence habituelle, nos richeſſes, notre luxe, en un mot, toutes les jouiſſances ſur leſquelles ſont fondés le bonheur et la ſplendeur de notre ſiècle, s'oppoſent à l'établiſſement d'une république; il faudrait remonter à la ſimplicité des ſiècles primitifs, perdre tous nos avantages, et rentrer, pour ainſi dire, dans l'état de nature, pour pouvoir fonder ſolidement un gouvernement qui eût pour baſe l'égalité parfaite entre les hommes. Ce gouvernement ne pourrait être que le contrat d'un peuple ſauvage, qui s'aſſemblerait pour la première fois en ſociété.

Les Français ſe ſont étrangement mépris à cet égard. Ils citent continuellement les premiers Romains, auxquels ils ſe comparent. Mais Brutus, en chaſſant les Tarquins, qui étaient des tyrans effroyables, en aboliſſant la royauté, ſe garda bien d'établir l'égalité et la démocratie. Il diviſa l'autorité royale entre deux conſuls, auxquels il laiſſa les lic-

teurs, les faiſceaux, les hâches et tous les attributs réels de la royauté, ne leur ôtant que le ſceptre, la couronne, le manteau, et les autres marques extérieures. Il ôta au pouvoir ſouverain la perpétuité et l'hérédité, et il borna ſa durée à une année. Mais les conſuls étaient pris dans la claſſe ariſtocratique, qui était le ſénat. A la vérité cette forme de gouvernement reçut quelques modifications avantageuſes du peuple, lorſque des Plébéïens entreprenans attaquèrent le ſénat, ſoit par leurs decemvirs, ſoit par leurs tribuns. Mais le gouvernement reſta plus de cinq cens ans ariſtocratique, tel que Brutus l'avait établi. Si le ſénat n'avait pas eû la ſublime politique de rendre le peuple Romain conquérant, ſon gouvernement aurait reſſemblé à celui qu'on a vu depuis à la république de Florence ; toujours faible, toujours agité par les guerres civiles, il eût été facilement envahi par quelque voiſin ambitieux; Rome eût été conquiſe, ou partagée, ou le

prix d'une dot, ou d'un héritage, comme Florence, et à peine l'hiſtoire parlerait-elle de cette ville, devenue la plus célèbre du monde entier.

Mais cette république, que fonda Brutus, en chaſſant un tyran, qui n'était que le ſucceſſeur de ſix rois, ayant un pouvoir limité, qu'on pouvait regarder comme les premiers magiſtrats d'un gouvernement mixte et conſtitutionel, modéré par un ſénat, et ne s'étendant que ſur une nation naiſſante et bornée au territoire de cinq ou ſix petites villes, il aurait été impoſſible de l'établir après la mort de Céſar, ou après celle de Tibère, ou Néron. L'empire Romain était alors trop vaſte, les Romains trop riches, le luxe, les arts et toutes les jouiſſances qui en dérivent, avaient détruit le germe républicain. D'ailleurs la liberté n'exige pas néceſſairement le gouvernement républicain. L'Angleterre prouve qu'un peuple peut être libre avec un roi. La liberté conſiſte à n'obéir qu'à la Loi,

faite par le peuple lui-même ; la Loi eſt le ſanctuaire dans lequel réſide ſa ſouveraineté ; et les rois, ou autres magiſtrats, à qui il délègue le pouvoir exécutif de la Loi, y étant ſoumis comme le ſimple citoyen, le peuple eſt libre autant qu'il doit l'être pour ſon bonheur. Au-delà eſt l'anarchie.

Il eſt très-prouvé qu'on ne peut établir dans ce ſiècle-ci une république, qu'en anéantiſſant tous les avantages qui diſtinguent le ſiècle même. On ne peut arriver à ce bût qu'en confondant toutes les propriétés, et en forçant toutes les volontés par la cruauté, par la terreur et par tous les crimes. Il faut néceſſairement paſſer par l'anarchie. Mais conduit-elle à l'égalité et à la liberté ? Non. Elle ne fait que renverſer l'ordre établi, et ſubſtituer à l'ariſtocratie héréditaire, celle de la populace, qui étant moins raiſonnable et moins bien élevée, doit néceſſairement exercer une tyrannie plus inſupportable, et c'eſt ce qui arrive en France. Les pa-

lais, les châteaux, les meubles précieux de la nobleſſe et du clergé ne peuvent pas être partagés également, ils deviendront donc la proye des ſcélérats les plus effrontés et les plus hardis. Peut-être verrons-nous un jour l'ex-capucin Chabot, ſeigneur de Chantilly; Bazire, ſeigneur de Chambord; Merlin, ſeigneur de Chanteloup, remplaçant le grand Condé, le maréchal de Saxe, le duc de Choiſeul. Peut-être verrons-nous des métamorphoſes encore plus extravagantes. Que gagnera le peuple à ce changement hideux de grands propriétaires? Il ne fera que changer d'ariſtocrates. Mais quelle nouvelle eſpèce d'ariſtocrates!

Ce déſaſtre, encore plus affreux que ridicule, ne regarde à-préſent que la France. Mais ſa république démocratique, ou plutôt monſtrueuſe et *acéphale*, ne peut ſubſiſter que par le regne de l'anarchie chez ſes voiſins. Ainſi ſon intérêt, et toute ſa politique (et elle ne s'en cache point), ne doit ten-

dre

dre qu'à prêcher l'anarchie, à la propager, et à la faire regner autour d'elle; et comme l'expérience prouve qu'il eſt très-aiſé d'égarer les peuples en leur prêchant la liberté, comme il eſt bien plus facile de renverſer que d'édifier, comme par-tout les pauvres et la populace ſont plus nombreux que les ariſtocrates ; et les riches, dès qu'ils auront l'exemple et l'appui des anarchiſtes Français, il eſt à craindre qui'ls n'imitent leurs excès, et que la licence, l'anarchie et l'*ochlocratie*, ne faſſent le tour de l'Europe.

Cette confuſion, accompagnée de tous les malheurs qui en réſulteront, eſt inévitable, ſi les puiſſances de l'Europe ne parviennent pas à détruire la poſſibilité de cette funeſte révolution, en arrêtant les progrès de celle de la France. Les forces que les différens gouvernemens combinés employent à ce projet ſont ſi grandes, que ſi elles ſont dirigées avec ſageſſe et prudence, la réuſſite eſt infaillible ; mais ſi

elles en abusent pour dépouiller la famille infortunée qu'elles prétendent rétablir sur le trône, alors les excès du peuple Français seront justifiés par ceux de l'ambition de ces gouvernemens, et les mêmes dangers renaîtront. Le général Dumouriez a développé ces dangers dans un autre ouvrage, qu'on lui a promis de remettre à l'empereur: il souhaite, pour le bien de l'humanité, qu'il soit lû avec attention et profit.

Lorsque le général Dumouriez appuie sur la nécessité d'étayer tout gouvernement sur l'aristocratie, ce n'est pas qu'il prétende qu'on doive tout donner à la noblesse, et rien au peuple. La vertu, militaire, ou autre, a fait les premiers nobles. Les titres, les parchemins, et les propriétés foncières, comme duchés, marquisats, baronies, châteaux, terres, etc. appartiennent bien légitimement à leurs descendans, et rien n'a été plus injuste

que d'en priver ceux qui n'ont pas porté les armes contre leur patrie ; car ceux qui ont émigré pour y rentrer en conquérans, ſe ſont expoſés à la chance d'en être dépouillés. Mais vis-à-vis de la Loi, ni pour la diſtribution des emplois publics, la nobleſſe ne doit avoir aucun privilège. Dans un gouvernement libre, quel qu'il ſoit, un noble n'eſt qu'un citoyen tout comme un autre. Il doit concourir comme eux, par ſes ſervices, ſes talens et ſes vertus, à l'acquiſition des dignités de l'état. Il a ſur le plébéïen l'avantage d'une éducation plus ſoignée, d'une aiſance plus conſidérable, et de l'exemple de ſes pères. Voilà la véritable égalité, la ſeule qui puiſſe exiſter, et la ſeule qui ait exiſté de tout tems, et chez tous les peuples.

Ce n'eſt pas parce que tous les membres de la Convention, et tous les généraux actuels de l'armée Françaiſe, ſont tirés de la claſſe plébéïenne, que les décrets

des uns, et la conduite militaire des autres excitent l'indignation et le mépris; mais parce qu'ils ſont injuſtes, abſurdes, criminels, ignorans et cruels.

Il eſt très-vrai qu'un état politique peut exiſter, même avec un roi, ſans cour, et ſans grands-ſeigneurs. Il n'eſt pas vrai qu'un grand état puiſſe exiſter ſans nobleſſe; car la nobleſſe, étant une récompenſe de la vertu, devient une propriété, ou un caractère ineffaçable pour le deſcendant de l'homme vertueux. On ne parle ici que de la nobleſſe d'origine; car celle que vendaient les rois, et qui n'était qu'un abus de leur avarice, ne ſera plus achetée, et s'anéantira d'elle-même, comme ridicule et vuide de ſens, quand la nobleſſe ne donnera plus ni prérogatives, ni privilèges pécuniaires, contre leſquels le peuple ſe recrie avec juſtice, et qui reſteront abolis en France, de gré, ou de force, ſoit par la conſtitution, ſoit

par l'anarchie, ſoit par une nouvelle révolution, ſi on s'obſtine à les relever.

L'Ariſtocratie que le général Dumouriez regarde comme néceſſaire à tout gouvernement, eſt celle des vertus et des talens. Gouverner, juger, diriger vers la religion, conduire à la guerre les citoyens d'un grand empire, ſont des métiers qu'il faut étudier comme les autres. La déclaration des droits de l'homme, et la conſtitution, dont elle forme la baſe, apprennent au roi des Français comment il doit faire le choix de ſes coopérateurs. Le droit de les choiſir eſt le plus bel attribut de la royauté. Au reſte, qu'on liſe avec attention cette conſtitution, ſublime, quoiqu'imparfaite, et qu'on trouve enſuite ſur la terre un état plus heureux pour un homme ſage et vertueux, que celui de roi de France !

Français, croyez en tous les peuples de l'Europe, qui l'ont jugée de ſang-froid. Re-

prenez tous, de bonne foi, ce code de la vraie philoſophie, votre monarque ſera adoré et puiſſant, votre nobleſſe redeviendra digne de ſes ancêtres, votre clergé ſera de bon exemple, utile et reſpecté, et vous ſerez la nation la plus heureuſe de la terre.

Tels ſont les vœux les plus ardens de l'homme que vous voulez aſſaſſiner, parce qu'il vous a ſauvés, et vous a toujours parlé raiſon; que les Emigrés accablent d'injures et de calomnies atroces, parce qu'en ſe ſéparant de vous, il n'a pas voulu tomber dans un autre excès, en faiſant cauſe commune avec eux; que les miniſtres de pluſieurs cours peignent comme un homme dangereux, parce qu'il a ſoutenu que le pouvoir ſouverain réſide dans les peuples, ainſi que la faculté de faire les loix, principe tiré de la Bible, reconnu de tous les philoſophes, anciens et modernes, et, qui plus eſt, de tous les publiciſtes, même Allemands; principe qui

lie les peuples aux rois, et les leur rend plus chers et plus refpectables, puifqu'ils font identifiés avec le contrat focial. Rien ne le fera varier, ni fur les opinions, ni dans fa conduite, ni à l'égard des vœux qu'il forme pour votre bonheur, parce que la raifon, et non la fortune, doit guider l'homme de bien.

Et vous tous, gouvernemens de l'Europe, de quelque nature que vous foyez, croyez que l'homme honnête et perfécuté, quevous femblez méconnaître, auquel vous refufez un afyle, qu'il a droit de trouver par-tout, quoiqu'il n'apporte pour toute recommandation, qu'une ame pure et un fens droit, eft doué d'une philantropie univerfelle, qui lui infpire du refpect pour toutes les autorités conftituées, et qui ne lui laiffe défirer que le bonheur et la tranquillité des peuples de la terre; qu'il abhorre la guerre, et qu'il ne la fera, même au fervice de fa patrie, que lorfqu'il la

croira juſte et utile, ſi ce fléau peut quelque-fois être utile à l'humanité, pour arrêter l'ambition et l'injuſtice.

MÉMOIRES DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ.

Année 1793.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

Etat des affaires générales.

On a vu, dans le tableau précédent, les Français défendre, avec courage, la liberté qu'ils avaient conquise par des moyens trop violents pour ne pas en abuser, ainsi que de leurs succès. Victorieux jusqu'alors, ils se croyaient désormais invincibles. Ils ne cherchaient plus à gagner l'esprit des peuples qui les avaient reçus à bras ouverts. Ils ne voyaient que des conquêtes, et en même tems qu'ils tyrannisaient les esprits par leurs clubs incendiaires, ils pillaient les propriétés, et ne laissaient aucune liberté, ni physique ni morale,

à leurs nouveaux *frères*. Tous les hommes d'Etat étaient disparus, pour éviter la persécution de l'*Ochlocratie*, qui gouvernait par la terrible société des Jacobins.

Le roi dans les fers, les honnêtes gens persécutés sous les noms de *Feuillants*, de *Modérés*, de *Politiques* ; la Constitution renversée ; Paris entre les mains des Fédérés, appellés d'abord par le parti de la Gironde, mais qui, dès leur arrivée à Paris, avaient été séduits et entraînés par les Jacobins ; ces Fédérés menaçaient alors de la guillotine, Péthion, Brissot, les chefs du parti de la Gironde, et sur-tout le général Dumouriez, que Marat, Robespierre et les autres chefs des Jacobins annonçaient pour être l'instrument et le protecteur de ce parti, qu'on avait désigné sous le nom de *Politiques*. Cette prévention contre le général était fausse, il n'étoit lié à aucun des deux partis, ne les estimant pas plus l'un que l'autre, et les regardant comme également nuisibles au bonheur de la France, dont il avoit tout lieu de désespérer, et qu'il ne prévoyait pouvoir sauver que par une révolution qui les abattrait tous les deux. Il n'avait, pour y parvenir, d'autre

ressource que son armée, mais on verra dans le chapitre suivant combien cette ressource était faible.

La France présentait alors une apparence de prospérité, qui énorgueillisait la nation, et sur-tout le parti dominant ; mais, s'étant rendu odieux au-dehors, il s'était en même tems rendu faible au-dedans. Du côté de l'Italie les Alpes bornaient l'empire Français, agrandi de la Savoye et du comté de Nice, qui s'étaient donnés à la république. Mais la violence seule avait eû part à cette association. Des clubs, très-peu nombreux de citoyens târés, et qui ne pouvaient avoir d'existence que par un changement de domination, étaient dans chaque ville appuyés par les Jacobins soldats répandus dans chaque armée. Leurs délibérations violentes aqueraient bien vîte force de loi ; on ne se donnait pas même la peine de recueillir les voix ; on menaçait, on violentait, des adresses patriotiques arrivaient du pied des Alpes, des montagnes de l'évêché de Bâle, de Mayence, de Liège et de la Belgique ; la Convention nationale croyait, ou faisait semblant de croire que la douceur de notre liberté était prouvée par l'unanimité

des peuples étrangers qui ſe rangeaient ſous ſes drapeaux.

Genève était devenu un club au lieu d'une république. Clavière exerçait ſes reſſentimens contre ſa patrie : miniſtre de la finance par le parti de la Gironde, il avait perdu le général Monteſquiou, qui, en rempliſſant ſes devoirs comme chef des armées, avait voulu ſauver cette ville et la Suiſſe de l'influence de nos furieux Jacobins.

La principauté de Porentruy, trompée par Gobet, évêque de Paris, et par ſon neveu Ringler, deux intrigans mépriſables, s'était auſſi agrégée à la France, et partageait ſes folies dangereuſes.

Cuſtine tenait Worms, Spire et Mayence, mais il avait manqué Coblentz, et il avait évacué Francfort, après y avoir fait déteſter l'avarice et la turbulence d'un peuple entre les mains duquel le flambeau de la philoſophie était devenu une torche incendiaire.

Entre ſon armée et celle des Pays-Bas, commandée par le général Dumouriez, il en avait exiſté une ſous les ordres du général Beurnonville, mais ce général l'avait anéantie dans une expédition honteuſe et trop tardive

contre Trèves ; il en avait perdu un tiers, et les deux autres tâchaient de se remettre dans des cantonnemens en arrière dans la Lorraine. Les Prussiens et les Autrichiens avaient rempli l'intervalle qu'avait laissé cette armée, et leur position consolidée à Coblentz, Trèves et Luxembourg, coupait toute communication entre Custine et Dumouriez ; ainsi il n'y avait plus d'ensemble entre les plans de ces deux armées, dont la combinaison avait été dérangée par le fol orgueil de Custine, par la sottise de la Convention, et par l'insigne trahison de Pache, de Meunier et d'Hassenfratz, gouvernants le département de la guerre, qui, pour perdre Dumouriez, avaient désorganisé les armées, et leur avaient enlevé tous les moyens de subsistance. Les Pays-Bas étaient au pouvoir de l'armée, dite de la Belgique, composée de celle de Dumouriez et de celle des Ardennes, commandée par le général Valence. Cette dernière n'était forte que de 15000 hommes. Ces deux armées tenaient Aix-la-Chapelle et les bords de la Meuse. Des clubs nombreux agitaient toutes les villes de la Belgique. La Convention y avait envoyé des commissaires pour l'exécution

de l'odieux décret du 15 Décembre, qui mettait tous les biens en ſequeſtre, et qui éloignait, par ſa tyrannie, la poſſibilité de réunir à la république Françaiſe ces belles provinces, quoique ce projet fût le but de cette tyrannie. Mais on voulait ſe preſſer d'en tirer tout le numéraire avant d'opérer cette réunion. C'était le projet du financier Cambon, et il s'en vantait.

Les ſix commiſſaires de la Convention employés à cette opération étaient les plus propres à la faire manquer par leur caractère immoral et féroce. Danton, homme d'une grande énergie, ſans éducation, auſſi hideux au moral qu'au phyſique. Lacroix, eſcroc, homme de plaiſir, ſpadaſſin, ſans aucun principe. Camus, le plus dur, le plus hautain, le plus maladroit, le plus pédant des Janſéniſtes. Treilhard, à peu près de même eſpèce. Merlin de Douay, aſſez bon homme, mais atrabilaire, et gâté par un républicaniſme exagéré et mal entendu. Goſſuin, une bête violente, avec les idées les plus baſſes (*a*).

(*a*) Ces portraits nous paraiſſent trop ſévères. Nous ſavons que ſi l'on peut dire beaucoup de mal de ces Députés,

A ces fix commiffaires on en avait joint trente-deux autres, nommés par le pouvoir exécutif, ou le confeil, mais défignés par le club des Jacobins de Paris. Ceux-ci étaient pour la plupart des bêtes féroces et des fcélérats, qui n'entraient dans ces riches provinces que pour piller et maffacrer. Ils s'étaient divifé ce malheureux pays, et en même tems qu'ils forçaient, à coups de fabre et de fufil, les habitans à demander leur agrégation à la république Françaife, ils dépouillaient les églifes, les châteaux, pillaient les caiffes, vendaient à bas prix le mobilier de tous les gens qui

---

on peut auffi en dire beaucoup de bien. Nous nous ferions fait un fcrupule de publier ces perfonnalités, comme quelques autres dans le cours de ces *Mémoires*; fi nous avions été en droit de les fupprimer, et fi nous n'avions été perfuadés, que l'importance des faits, la grandeur des vues générales, et l'utilité du but, ne compenfaient fort au-delà tous ces détails paffionnés. Au refte, quand on fe rappelle la groffiéreté, l'ingratitude et la calomnie avec lefquelles le général Dumouriez a été traité, lui qui probablement eft l'homme de la révolution qui a prouvé le plus de génie et de caractère, et qui bien furement eft le chef d'armée qui a rendu les plus grands fervices, et acquis la gloire la plus étendue, on ne s'étonnera point, que lorfqu'il parle de fes plus grands ennemis, il croit avoir le droit d'écrire à coups de fabres et de canons. *(Note de l'Editeur.)*

leur portaient ombrage, qu'ils désignaient sous le titre odieux d'ariſtocrates, et envoyaient comme ôtages dans des places fortes de France, des peres de famille, des vieillards, des femmes et des enfans.

Le nord et l'oueſt de la France commençaient à développer les germes du mécontentement contre cette ſanglante et terrible anarchie, mais les contre-révolutionnaires de la Vendée n'étaient pas encore dangereux, et ils auraient été écraſés très-facilement, ſi la Convention nationale, ou le Pouvoir exécutif, avaient été ſuſceptible de la moindre prévoyance. Mais que peut-on attendre d'un gouvernement où les ſages délibérent et les foux décident ?

La convention étoit diviſée en deux factions également atroces, la Montagne et les Girondiſtes. La première, compoſée des plus furieux Jacobins, ne palliait ni ſes vices, ni ſes crimes ; elle ne reſpirait que ſang et carnage ; hors d'état de dominer elle-même, parce qu'elle n'a point de tête ni de plan, elle ne peut ſouffrir aucune domination. Aucun de ſes chefs actuels ne peut ſe vanter de la gouverner, et elle fait conſiſter la liberté dans l'anarchie. L'autre faction,

tion, composée de métaphysiciens et de politiques, avoit abusé long-tems de la supériorité que lui donnaient des talens et une meilleure éducation. Elle avait traité les Jacobins avec mépris ; maitresse du ministère, elle croyait tenir les rênes du gouvernement. La Convention avait été révoltée de sa hauteur et de son orgueil, on avait reconnu que cette faction n'était ennemie de la royauté, que parce qu'elle avait espéré se mettre à sa place. Alors le parti mitoyen de l'Assemblée, celui qui était même révolté des violences des Jacobins, avait été encore plus effrayé de l'ambition des Condorcet, Brissot, Pethion, Gensonné, Guadet, Vergniaux, etc. et tout le monde s'était réuni pour abattre cette faction trop hautaine.

Le procès du malheureux roi n'avait été entamé que par la haine de ces deux factions, il lui servait d'aliment, et les Girondistes ont reconnu trop tard combien il leur a été funeste. Louis, victime de leur ambition et de leur lâcheté, a entraîné leur chûte et le triomphe des Jacobins.

Cette division de l'Assemblée partageait aussi les départemens, qui épousaient les diverses passions de leurs députés. Bordeaux, Marseille,

Nation, puiſqu'elle devint conquérante, pour ne pas ſe déchirer elle-même. En France il n'y a pas de contrepoids, et la baſſeſſe de ceux qui gouvernent ne peut attirer que l'opprobre et le malheur ſur un peuple conduit par des tyrans vils, ſans eſprit, ſans prudence, ſans honneur et ſans vertu.

CHAPITRE II.

Etat des armées.

QUAND même l'état politique de la France eût eu quelque solidité, quand même il eût été gouverné par un sénat raisonnable, quand même la France eût attiré le cœur des Nations chez lesquelles elle portait ses armes, au lieu de les aliéner par une tyrannie plus grossière que celle du despotisme, il était impossible que cette nouvelle république se soutînt contre l'intérêt de toute l'Europe, si elle n'avait pas un état militaire capable de faire face, à la fois, à une attaque environnante de terre et de mer. La Convention nationale, qui ne doute jamais de rien, parce qu'elle ne connait et ne calcule rien, avait lancé un décret le 19 Novembre contre tous les despotes de l'Univers, avait invité tous les peuples à secouer leur joug, et avait promis sa protection et sa fraternité, à condition qu'ils imiteraient le peuple Français. Mais il eût fallu avoir abattu la puissance de l'Empereur, du roi de Prusse, de l'Espagne, de la Russie, etc. avant de se permettre

une levée de bouclier aussi orgueilleuse. Un sénat juste et appréciant les droits de l'homme réunis en société (car l'homme sauvage n'a point de droits, et l'état de nature les confond tous), aurait regardé comme injuste un pareil décret. Le *Compelle intrare* n'est pas plus philosophique en droit social qu'en théologie. La propagande Jacobine n'est pas plus juste que celle de l'église romaine, et la liberté ne doit pas se prêcher à coups de sabre comme l'Alcoran. Mais en prenant ce parti violent, on suppose sans doute que la Convention nationale voulant réunir tous les hommes sous l'étendard de la liberté, avait fait des efforts pour que son décret du 19 ne fut pas une vaine et dangereuse jactance, et qu'elle avait en conséquence établi son état militaire sur le pied le plus formidable.

Le général Dumouriez, en entrant au ministère de la guerre, qu'il n'avait gardé que trois jours, l'ayant pris le 13, et quitté le 16 Juin 1792, avait, très-audacieusement, lu à l'Assemblée nationale un mémoire, dans lequel il avait prouvé, très-aisément, qu'on ne s'occupait pas de l'armée, et que bien loin de se mettre en état de soutenir la guerre, on pre-

nait les moyens de perdre la liberté. Ce mémoire avait été oublié. La campagne s'était faite. Les ſuccès de ce général, qui auraient dû lui gagner la confiance de ſes concitoyens, au moins ſur la partie militaire, n'avaient fait qu'inſpirer des ſoupçons contre tous les avis qu'il pouvait donner. Non-ſeulement on avait dénaturé ſon plan de campagne, mais on avait voulu arrêter ſa marche trop rapide. Le parti de la Gironde lui diſait tout franchement qu'on ſerait très-fâché qu'il forçat trop promptement les puiſſances ennemies à demander la paix, parce qu'on craignait d'être embarraſſé du retour de l'armée avant l'achèvement de la conſtitution. Les Jacobins, qui croyaient le général lié avec le parti de la Gironde, affectaient d'accuſer ſon ambition; leurs dégoûtantes feuilles, ſur-tout celle de Marat, le faiſaient tantôt dictateur, tantôt duc de Brabant, tantôt chef du parti d'Orléans, et voulant porter ſur le trône le fils aîné de l'odieux Philippe. Rien n'était plus contradictoire que ces calomnies, car ſi Dumouriez voulait être dictateur, il n'était ſurement pas l'agent du parti d'Orléans; s'il voulait être duc de Brabant, il avait encore un autre intérêt indépendant des intrigues de ſa

patrie. Mais les délations les plus absurdes suffisaient pour détruire un homme de bien. Cependant, comme on craignait que les moyens de la calomnie ne fussent insuffisans pour arrêter les progrès d'un général victorieux, on y ajouta des manœuvres beaucoup plus efficaces, qui ont achevé de ruiner les ressources militaires.

Le ministre Rolland, le plus intriguant et le plus mal-adroit de tout le parti de la Gironde, avait un ami, homme d'esprit, et grand fanatique, nommé Pache. Servan, qui voyait l'impossibilité de conduire le département de la guerre, avait fait le malade, et s'étoit dit hors d'état de continuer à occuper cette place : en conséquence il s'était fait lui-même général de l'armée des Pyrenées. Cet homme était lieutenant-colonel au mois de May. Sa santé, qui ne lui permettait pas le travail du cabinet, allait se trouver assez robuste pour supporter les fatigues d'un général d'armée. Et c'est pour réformer les abus des places mal distribuées qu'on a fait la révolution ! Pache avait été secrétaire du maréchal de Castries et chargé de l'éducation de son fils. Cet homme était un des faiseurs du ministre Rolland, qui crût devenir

le

le maître du département de la guerre, en le faisant nommer à ce ministère. On verra par la suite ce qui en est résulté pour le ministre Rolland. Pache s'associa, ou on lui associa un académicien, homme de beaucoup d'esprit, mais une des ames les plus noires qui existe en France, nommé Meusnier; un autre académicien nommé Vandermonde; un Jacobin ridicule par sa rusticité, autant que dangereux par sa coquinerie, nommé Hassenfratz, sobriquet qu'il s'était donné pour déguiser le nom de le Lievre, sous lequel il avait été ignominieusement connu; et un nommé Audouin, vicaire de St. Eustache, qui a épousé la fille de Pache. On chassa tout ce qui restait encore des anciens bureaux de la guerre, qu'on remplit, non-seulement de Jacobins, mais encore de ceux qui s'étaient distingués dans les massacres des six premiers jours de Septembre. Ce nouveau ministère attaqua toutes les parties de l'administration, et les détruisit toutes au moment de la guerre la plus vive. L'administration des vivres, celle des hôpitaux, de l'habillement, de l'armement furent cassées. Les anciens commissaires ordonnateurs furent chassés ou accusés, traînés à la barre, dans les

prisons, flétris, et point jugés. Comme les mesures les plus violentes, qui dans l'intention n'étaient dirigées que contre l'armée du général Dumouriez, étaient générales, toutes les armées s'en ressentirent également, tous les généraux crièrent à la fois, on envoya des commissaires, tirés du sein de la Convention, pour vérifier leurs plaintes, ils rendirent des comptes effrayans, mais le comité militaire, qui en tout autre temps n'aurait servi par son ignorance qu'à entraver les opérations du ministre s'il eût été bon, servit alors à le justifier sur les états justificatifs faux qu'il présentait, en opposition des plaintes des généraux et des commissaires. On s'en rapporta au ministre qui en fut quitte pour être mandé à la barre, et injurié de temps en temps, et on passa à l'ordre du jour.

Voici le tableau de l'armée de la Belgique dans le mois de Décembre, tel que l'ont vû eux-mêmes, au camp de Liège, les commissaires de la Convention, Camus, Goffuin, Danton et La Croix, et dont ils ont rendu compte, mais sans rien faire pour y remédier. Cette armée était composée de 48 bataillons, dont le plus fort était de 350 à 400 hommes, et beau-

coup environ à 200, ce qui faisait 14 à 15 mille hommes d'infanterie. La cavalerie montait à environ 3200 hommes. Les soldats étaient sans souliers, la plûpart campés dans la boue, avaient leurs pieds entortillés dans du foin. Le reste de l'habillement était dans le même état. On avait distribué des capotes, ou redingotes, mais ceux auxquels on les avait données étaient désertés pour s'en retourner chez eux, au nombre de plus de 1500; à-peu-près pareil nombre remplissait des hôpitaux, où tout manquait. Tel était l'état de l'armée victorieuse de Genappe après la conquête de la Belgique.

Cette armée avait été arrêtée sur les bords de la Meuse faute de subsistances, et si le général Clairfait avait connu sa détresse, il aurait pû l'attaquer avec avantage, car l'équipage d'artillerie était presque détruit, et dans ce même mois de Décembre il était mort 6000 chevaux d'artillerie à Tongres et à Liège, manquans de fourages. Il n'y avait pas dix mille fusils en état de servir. La cavalerie était sans bottes, sans selles, sans manteaux, sans carabines, sans pistolets, sans sabres. L'argent manquait absolument, et souvent l'état-major

ſe cottiſait pour fournir la ſolde d'un jour.

Il eut été très-aiſé de ſe procurer tous les moyens d'armemens et de ſubſiſtances qui manquaient à l'armée ; le général Dumouriez pouvait tirer tout des Pays-Bas, du Pays de Liège et de la Hollande, il en avait indiqué les moyens, il en avait fait les marchés, mais on avait tout rejetté, on avait tout rompu. Le commiſſaire ordonnateur Ronſin, dont il a été parlé dans le volume précédent, avait ordre de barrer tout, de nuire à tout ; il ne s'en cachait pas, il bravait le général, sûr de l'appui ouvert du comité militaire, du fameux Cambon, du miniſtre de la guerre et de ſes ſuppôts, et de la protection cachée des commiſſaires qui, aux yeux de l'armée, paraiſſaient blâmer ce déſordre, mais qui n'y remédiaient pas, et qui dans le compte qu'ils rendirent au mois de Janvier excuſaient Ronſin, qu'ils avouaient cependant être un homme incapable. On avait établi à Paris une entrepriſe générale de toutes les fournitures, on faiſait venir des draps de Verviers dans le Pays de Liège pour faire les habits à Paris. On achetait à Liège et à Dinans, et tout le long du cours de la Meuſe, les cuirs pour les ſouliers ; les entre-

preneurs les envoyaient de Paris aux prix de neuf livres, pendant qu'ils coutaient 4 liv. ou 4 liv. 10s. à Liège. Les capotes qu'on fabriquait à Anvers pour 19 ou 21 liv. coutaient à Paris 50 liv. et on les envoyait de Paris à l'armée. Les bleds des Pays-Bas allaient à Nantes, revenaient de Nantes à Paris, on les faisait moudre à Montmartre, et on les renvoyait dans les Pays-Bas.

Le plus grand mal que causait ce désordre était l'influence sur le moral de cette armée. On a vû précédemment comment elle était composée, et combien le général Dumouriez avait eu de peine à en tirer parti. On pouvait dire même qu'il avait fait plus que le possible, et qu'en battant les Prussiens et les Autrichiens, il avait remporté une victoire encore bien plus longue et plus difficile sur sa nation désorganisée, en réussissant à introduire une espèce de discipline et d'amour de l'ordre dans une armée composée d'un quart de troupes de ligne déjà désorganisées, et des trois quarts de bataillons de volontaires, inégaux, apportans chacun un esprit différent, fiers de leurs victoires, et plus susceptibles, par l'esprit d'égalité, du mal que du bien. Dès le commen-

cement de la campagne de 1792, ces bataillons manquaient d'officiers. Les ſupérieurs étaient mal choiſis et ſans autorité, les ſoldats eux-mêmes faiſaient la police des capitaines, lieutenans et ſous-officiers, et cette police était ſujette au caprice d'une troupe, qui ne voulait point reconnaître de ſupérieurs. Un ſeul Jacobin perdait un bataillon par ſes motions incendiaires ; ce n'était que par des complaiſances coupables qu'un officier conſervait ſon grade, ou en acquérait un nouveau.

La ville de Liège était le tombeau des Français, qui y mouraient de faim et de miſère ; mais cette ville, où l'armée ne reſſentait que la privation de tous les beſoins, était plus dangereuſe pour elle que Capoue et ſes délices pour les Carthaginois. Les Liègeois avaient porté à l'excès l'eſprit de la révolution, parce que leurs maux avaient été exceſſifs, lorſqu'ils avaient été trahis et ſubjugués par les Pruſſiens. Ils avaient ôté leur confiance à leurs chefs, qui avaient voulu fonder leur liberté ſur des principes ſages. Fabry, Cheſtrel (*a*), hommes

(*a*) L'éditeur avoue à regret qu'il ne peut répondre de l'exactitude de l'orthographe de quelques noms propres qui n'ont pû être déchiffrés dans le manuſcrit.

très honnêtes, et qui ne voulaient que le bien de leur patrie, avaient perdu tout leur crédit. La populace d'Outremeufe, peut-être la plus dangereufe de l'Europe, après celle de Londres et de Paris, s'était emparée, non pas du gouvernement, car il n'y en avait plus, mais de la force. Ces malheureux ne penfaient qu'à fe venger et à punir, ils menaient les foldats Français chez leurs ennemis particuliers, et on les traitait en ariftocrates, c'eft-à-dire qu'on les pillait et maffacrait. Cette guerre inteftine, dans laquelle chaque foldat Français prenait parti pour, ou contre fon hôte, achevait de ruiner le peu de difcipline et de fubordination, qui regnait encore, au milieu de la mifère, de la famine et du défordre ; il était impoffible de punir, car on ne pouvait pas difcerner les coupables. Les Liègeois rejettaient les crimes fur les Français, les Français fur les Liègeois. Le général avait voulu établir la peine de mort, fon armée elle-même l'avait demandée dans un moment d'enthoufiafme, mais les commiffaires, tout en ayant l'air d'approuver cette févérité, s'y étaient oppofés. Depuis lors on a vu qu'une des caufes du fupplice de l'infortuné Cuftine, eft d'avoir établi la peine de mort.

7

Cette armée occupait des quartiers depuis Aix-la-Chapelle jusqu'à Liège, où se rendaient tous les officiers qu'on ne pouvait pas retenir à leurs bataillons. Ils se tenaient tous dans l'une de ces deux villes, et les soldats étaient dans leurs quartiers sans commandans. Le besoin avait porté la maraude à son comble. Les soldats allaient par bandes piller les villages, et les paysans se vengeaient en massacrant ceux qu'ils trouvaient écartés.

Le général Dumouriez n'ayant pas pû, pour tous ces motifs, pousser jusqu'à Cologne, et forcer Clairfait à repasser le Rhin, avait au moins voulu conserver la Meuse, et pour cela il avait réuni à son armée la prétendue armée des Ardennes, commandée par le général Valence, forte de 15000 hommes, qu'il avait placée dans le pays de Stavelo, Malmedy, Spa, Verviers, Huy, joignant son armée par sa droite. Le corps de dix mille hommes aux ordres du général d'Harville tenait la Meuse depuis Givet jusqu'à Namur, avec des postes en avant à Ciney, Marche et Rochefort. L'armée, dite du Nord, aux ordres du général Miranda, tenait la gauche depuis Tongres jusqu'à Ruremonde, elle était de 18000 hommes.

Des

Des nouveaux bataillons venus de France formaient les garnisons des Pays-Bas ; ainsi cette ligne sur la Meuse donnait de 65 à 70000 hommes, qui auraient suffi pour s'emparer du pays entre la Meuse et le Rhin, et occuper les bords de ce fleuve depuis Burick jusqu'à Cologne, s'il avait été possible, 1°. de prendre Maestricht, ce qu'on n'avait pas permis au général Dumouriez, qui voulait et pouvait s'en emparer dans les premiers jours de Décembre ; 2°. de mettre garnison dans Juliers, ce qu'on n'avait pas permis, parce qu'il avait fallu ménager l'électeur Palatin dans cette partie, de peur qu'il ne livrat aux Impériaux le passage de Manheim, par où ils auraient coupé l'armée de Custine d'avec l'Alsace ; 3°. si l'armée de la Belgique avait eu des vivres, des armes, des habits et de l'argent, pour pouvoir marcher au mois de Décembre, et forcer les Impériaux à passer le Rhin.

Le général Dumouriez sentait combien la position de la Meuse était intenable, n'occupant ni Gueldres, ni Venloo, ni Maestricht, ni Juliers. Il l'avait mandé au ministre et à la Convention : on peut retrouver son avis dans sa correspondance avec le ministre Pache, im-

primée en Janvier 1793. C'eſt à l'époque de la fin de Novembre que commence ſa querelle avec ce miniſtre, avec les Jacobins qui le ſoutenaient, et avec la Convention nationale, qui n'avait pas aſſez de bon ſens pour juger les ſuites de cette criminelle conduite. C'eſt en Décembre qu'a commencé le procès du monarque infortuné, que ſa trop grande bonté a conduit à l'échaffaud. Dès-lors le général prévit tous les crimes et les malheurs qui réſulteraient de ce cahos, il chercha à ſonder ſon armée, mais l'état-major, qu'il y employa, perdit ſes peines, et c'eſt dès-lors qu'il fut enveloppé dans la proſcription. Pas un ſoldat, pas un officier, ne voulut réfléchir ſur le ſort du roi, tous montrèrent une égale apathie, et cette diſpoſition inſouciante des eſprits de l'armée acheva de déterminer le général à ſe rendre à Paris.

CHAPITRE III.

Le Général Dumouriez part de Liège.

LE général Dumouriez était aussi accablé de chagrins dans le palais de l'évêque de Liège, et si c'est une consolation pour les maux que ce prélat a soufferts, il lira avec plaisir qu'après la plus glorieuse campagne, ce général était plus malheureux que lui. Il avait été vexé par les calomnies des Jacobins, après avoir sauvé la France, en chassant de la Champagne une armée formidable. La conquête de la Belgique avait encore *grossi la colonne de ses ennemis*, comme il le mandait lui-même à la Convention Nationale après la bataille de Genappe. Il se reprochait presque de n'avoir pas profité de l'occasion que lui avait offerte l'ingratitude de ses concitoyens pour quitter le commandement de l'armée après son retour de la Champagne. Il voyait manquer le succès d'une guerre, que lui-même avait fait déclarer comme ministre des affaires étrangères, et qu'il avait conduite glorieusement comme général ; il n'avait à cet égard aucun reproche à se faire,

mais il ne pouvait qu'être pénétré de douleur, parce que la part importante qu'il avait eu depuis neuf mois dans les affaires générales l'avait identifié au sort de sa patrie.

Toutes ses lettres étaient ou rejettées, ou mal interprêtées, ses conseils étaient mal reçus. Cambon assurait que rien n'était plus dangereux pour une république qu'un général victorieux. On posait pour axiôme dans la tribune de la Convention Nationale, que l'ingratitude était une vertu nécessaire à des républicains. En conséquence, la Convention n'avait donné aucune récompense aux vainqueurs de la Champagne et de la Belgique, parce que le général les avait demandées. On avait autorisé le ministre de la guerre par un décret à casser toutes les nominations d'officiers faites par les généraux. Les corps restaient sans officiers ; on voyait arriver de France des hommes incapables, qui venaient cueillir le fruit de leurs travaux et de leur gloire. Le général s'était plaint sur tous ces articles à la Convention Nationale, il avait même pressenti que si on ne faisait pas droit sur ses plaintes, tant sur les besoins, que sur les injustices qui détruisaient et désorganisaient son armée, il se verrait forcé

de donner sa démission. On appellait cela *mettre le marché à la main*, et on lui en savait mauvais gré.

Il demandait sur-tout la révocation du décret impolitique et injuste du 15 Décembre, qui réduisait les Belges au désespoir. Ce décret, malgré toutes les représentations du général, devait commencer à avoir son exécution le premier Janvier. Cambon l'avait fait porter; les quatre commissaires, Camus, Goffuin, Danton et La Croix le soutenaient; ces deux derniers se vantaient d'en avoir donné le projet, pour se venger de ce qu'en passant à Ath, on leur avait refusé un logement. L'honneur du général était engagé à ne pas laisser mettre à exécution ce décret tyrannique, parce qu'en entrant dans les Pays-Bas le 3 Novembre, il avait publié, avec la sanction de la Convention Nationale, une proclamation, dans laquelle il annonçoit aux Belges, que les Français entraient chez eux comme frères et comme amis, qu'ils leur apportaient une entière liberté, et qu'ils les laissaient les maîtres de se donner telle constitution et telle forme de gouvernement qu'ils voudraient, sans s'immiscer dans leurs affaires. Non-seulement le décret du 15

Décembre détruisait cette proclamation, mais il ôtait aux malheureux Belges toute leur liberté. Les commissaires mettaient leurs biens publics et ceux du clergé en séquestre, et il ne restait plus à cette nation ni deniers publics, ni pouvoirs constitués pour faire aller le gouvernement.

Cambon avait espéré retrouver la dépense de cette guerre dans cette spoliation d'un pays ami, qui s'était donné, et qu'on n'avait pas conquis. Cette criminelle et sordide avarice n'a produit à la France aucun bénéfice, l'a privée au contraire de quarante mille hommes et cinquante millions que les Belges voulaient nous donner, pour les aider à défendre leur liberté, et a fini par nous faire perdre ces belles provinces, où la Convention Nationale et ses commissaires seront toujours en exécration. Par un article de ce décret, les généraux étaient chargés de son exécution, et c'était à eux à faire mettre les scellés. Le général Dumouriez avait refusé cet emploi déshonorant, et sur son refus les commissaires en avaient chargé le commissaire ordonnateur Ronsin, qui faisait remplir les fonctions de huissiers par des soldats et des commis, tous Jacobins, qui volaient la moitié

du mobilier ſur lequel ils mettaient le ſcellé.

Le général ne pouvant pas empêcher ces odieuſes manœuvres, cherchait au moins à ne pas en être témoin, pour que les Belges ſuſſent bien qu'il n'y trempait point. Il avait expliqué ſur tous ces articles ſes intentions d'une manière ſi claire aux commiſſaires de la Convention, le général Valence avait appuyé ſes argumens avec tant de force, que dans un comité tenu à Liège entre ces commiſſaires, les généraux et les adminiſtrateurs des approviſionnemens de l'armée, après avoir prouvé à ces derniers qu'ils ne pouvaient pas lui livrer ce qui était néceſſaire, non-ſeulement pour aller en avant, mais pour ſubſiſter même à Liège ; il avait été décidé que Camus, le préſident de la commiſſion, ſe rendrait à Paris, et que le général Thowenot, chef de l'état-major de l'armée, l'accompagnerait, le premier pour faire ſon rapport à la Convention Nationale, le ſecond, pour détailler au comité militaire les beſoins de l'armée, et pour obtenir, tant les récompenſes demandées, que des marchés ſolides pour pouvoir ſe procurer des magaſins ſur la Meuſe, et ſur-tout la révocation du décret du 15 Décembre, qui nous donnait pour

surcroit d'ennemis toute la nation Belge. Le général Thowenot portait aussi une discussion à deux colonnes sur le plan de campagne que le ministre de la guerre s'était avisé de donner, et devait apporter une décision à cet égard. Ce voyage fut infructueux malgré l'habileté du général Thowenot, parce que ce Camus, toujours pédant et faux, quoique grossier, voulut avoir tout l'honneur de l'ambassade, se chargea de la parole, soutint le décret, se laissa vaincre sur l'article du comité des achats, et revint, ainsi que Thowenot, n'ayant rien fait, et ayant au contraire gâté les affaires.

Jusqu'à leur retour, le général se tenoit renfermé dans le palais à Liège, occupé à gémir, et à demander un congé pour Paris. Il avait annoncé qu'il était impossible qu'il continuât à commander l'armée, si on ne cassait pas le comité des achats qui n'était qu'un tripot d'accapareurs, qui avait fait annuller tous les marchés passés avec les Belges, pour les livraisons de toute espèce; si on ne changeait pas le ministère de la guerre, qui avait ruiné les armées; et si on continuait à tyranniser comme

pays

pays de conquête, les provinces alliées, où entreraient les armées de la république.

Tels étaient les motifs ostensibles sur lesquels était formée sa demande de congé. Il en avait un bien plus essentiel, mais qu'il avait grand soin de cacher, c'était de tâcher de sauver l'infortuné Louis XVI, en présentant les dangers extérieurs et la nécessité de faire un plan solide pour la campagne, qui devait s'ouvrir de très-bonne heure; il espérait que la gravité de cette considération, aidée des mouvemens qu'il comptait se donner auprès des diverses factions de la Convention nationale, pourrait l'engager à suspendre ce hideux procès.

Telle était la triste situation du général Dumouriez à Liège, tels étaient les objets qui agitaient son ame; pendant ce tems-là les Jacobins voulaient lui faire son procès, et prétendaient qu'il passait son tems au milieu des courtisannes et des comédiennes. Les ministres lui avaient envoyé, à la vérité, un détachement de virtuoses de l'opéra, qui ne pasèrent à Liège que vingt-quatre heures, et s'en retournèrent à Paris. Ce voyage, et celui d'une troupe de comédiens de la Montansier, a couté plus de cent mille livres au gouverne-

ment, qui prétendait inculquer aux Belges l'esprit de la révolution Françaiſe, en faiſant jouer ſur leurs théâtres des pièces révolutionnaires. Le général ne protégeait pas non plus cette ſottiſe, et n'a vu qu'un jour à dîner chez lui ces virtuoſes de l'opéra, leſquels au reſte ſe ſont conduits avec beaucoup de décence et de raiſon, et ont été beaucoup plus ſages que les miniſtres qui les avaient envoyés. Le congé que demandait le général était très-difficile à obtenir. Pache et les Jacobins craignaient ſa préſence à Paris. Il fut obligé, après avoir allégué ſa ſanté, et le beſoin qu'il avait de repos, d'engager les commiſſaires à demander eux-mêmes ce congé, en annonçant très-ſérieuſement, qu'en cas de refus, il enverroit ſa démiſſion.

Au travers de la déſorganiſation de l'armée, il reſtait encore dans le ſoldat un fonds de juſtice, qui lui donnait de l'attachement pour le général, ſous lequel elle avait toujours été victorieuſe, et auquel elle ne pouvait pas attribuer ſa détreſſe actuelle. Les commiſſaires mandèrent ſans détour que ſi on refuſait le congé au général, il donnerait ſa démiſſion, et que dans ce cas l'armée ſe débanderait. Le

congé arriva, et le général fe preffa de partir, quoique La Croix, pour l'amufer, lui propofât de faire une tournée à Aix-la-Chapelle. Mais dès-lors Dumouriez avait réfolu de ne pas revenir commander l'armée, et ne voulait pas, en vifitant les quartiers, prendre un engagement tacite vis-à-vis de fes foldats.

Il arriva à Bruxelles, dont il avait donné le commandement au général Moreton. Cet homme, mort très-à-propos à Douay, a joué un rôle dans la révolution fur le pavé de Paris. C'était un ariftocrate *encrouté*, à prendre cette dénomination dans l'acception la plus odieufe. Il avait été caffé fous l'ancien régime, étant colonel du régiment de la Fère, pour des actes du defpotifme militaire le plus atroce. Le dépit l'avait jetté dans la révolution, et il en avait été un des premiers acteurs, par fon crédit dans les tripots du palais royal. Il avait voulu faire revifer fon procès, étant fecrétaire des Jacobins, mais faute de juges, le procès était refté là. Il avait été nommé maréchal de camp, employé à l'armée du Nord. Comme il avait la connaiffance des détails de l'infanterie, et de l'efprit, le général Dumouriez l'avait fait Chef de l'état-major de l'armée du Nord. Mais après

le départ de ce général pour aller commander en Champagne, Moreton, qui n'y voyait goutte, quoique très-brave, s'était mal conduit à la levée du camp de Maulde, et avait pensé être lapidé par le peuple de Valenciennes. Le retour du général Dumouriez à l'armée du Nord, devenue l'armée de la Belgique, avait rétabli Moreton chef de l'état-major. Mais comme Thowenot avait pour cette place toutes les qualités qui manquaient à Moreton, Dumouriez l'avait fait lieutenant-général par ancienneté, car six mois donnaient l'ancienneté dans cette armée révolutionnaire, et il l'avait placé commandant à Bruxelles et en Brabant, pour faire le général Thowenot chef de l'état-major. Moreton alors avait jetté le masque, et gagné par les Jacobins, auxquels il avait déjà tant d'obligations, il avait fait tout ce qui était opposé aux sentimens et aux opinions de son général. Il avait adopté le décret du 15 Décembre, et il était devenu odieux aux Brabançons. Le général Dumouriez le trouva entouré de toute la tourbe Jacobine, ayant créé un corps de scélérats, sous le nom de Sans-Culottes, qui vinrent haranguer le général en le tutoyant, ce qu'il s'avisa de trouver mau-

vais, ainſi que la dénomination de citoyen tout court. Il leur dit aſſez durement, qu'étant la plupart militaires Français, ils ne devaient pas ſe permettre le tutoyement, qui exprimait une égalité, qui ne pouvait pas exiſter ſous les armes, qu'ils devaient l'appeller général, ou citoyen général, mais non pas ſimplement citoyen, qui était une expreſſion trop vague. Il leur demanda leurs ſtatuts, et leur dit qu'à ſon retour de Paris il verrait ce qu'il aurait à décider à leur égard ; car cette canaille voulait être ſoldée, et elle l'a été effectivement à l'inſçu du général Dumouriez, mais de l'aveu des commiſſaires, pour récompenſes des ſervices ou plutôt des vexations atroces, dont ces ſatellites ont été les agens.

Le général Dumouriez avait envoyé de Liège une proclamation, pour engager les Belges à tenir bien vite leurs aſſemblées primaires, et à former ſur le champ une aſſemblée conſtituante, parce que, d'après un article du décret du 15, il était dit que le ſéqueſtre ceſſerait, dès que la nation Belgique auroit une repréſentation. Les commiſſaires avaient bien ſenti que cette nomination des aſſemblées primaires, en réintégrant les Belges dans leur li-

berté, ferait lever tous les féquestres, et les priverait du maniement des deniers, et surtout de la spoliation des églises: ils avaient retardé l'impression de la proclamation du général, et ensuite ils s'opposèrent à son exécution, et empêchèrent la tenue des assemblées primaires et de la Convention Nationale Belgique, que le général avait indiquée à Alost, pour éviter l'influence de Bruxelles; comme Louis XVI. aurait évité 'influence de Paris, s'il avait indiqué la tenue des états-généraux à Tours, Orléans, Blois, ou Bourges, au lieu de Versailles, qui était trop près de la capitale. Le général voyant que le seul moyen de sauver la Belgique de la tyrannie de la Convention Nationale avait échoué, continua, sans s'arrêter, son voyage jusqu'à Paris.

CHAPITRE IV.

Son séjour à Paris.

ARRIVÉ dans la capitale le premier Janvier, le général réfléchit, que lors de son passage à Paris, après l'expulsion des Prussiens de la Champagne, Marat et les autres folliculaires Jacobins lui avaient fait un crime de s'être montré aux spectacles, et d'avoir eu l'air de chercher du crédit et du pouvour, en allant à l'assemblée. Il se détermina donc à garder le plus grand incognito possible, à se priver des spectacles, des promenades publiques et de tous les lieux où on aurait pû faire foule autour de lui, et à ne voir qu'un très-petit nombre d'amis, et les personnes auxquelles il pouvait avoir affaire pour réussir dans les différens objets de son voyage.

Il passa cinq jours sans sortir de son appartement, occupé à composer quatre mémoires, le premier sur la nécessité d'annuller le décret du 15 Décembre, qui venait encore d'être confirmé et augmenté par deux nouveaux décrets du 28 et du 31 ; le second, sur les inconvé-

niens du comité des achats, et sur la nécessité de remettre toutes les fournitures de vivres, fourages, remontes, habillemens, hôpitaux, etc. sur l'ancien pied, et entre les mains de fournisseurs intelligens ; le troisième et le quatrième sur la partie militaire et le plan de campagne à adopter. Il concluait chacun de ces mémoires par sa démission, si la Convention Nationale ne prenait pas un parti décisif. Il les accompagna d'une lettre au président, par laquelle il le priait d'engager l'assemblée à former un nouveau comité pour traiter avec les généraux, tant sur les besoins de leurs armées, que sur les opérations militaires. Le 7, il envoya ces cinq pièces au président, qui était un ancien avocat nommé Treilland, lequel a été aussi-tôt après sa présidence adjoint avec Merlin de Douay, autre avocat, aux quatre premiers commissaires de la Belgique. Ce président ayant retardé d'en faire part à la Convention, le général lui écrivit une lettre très-courte et très-pressante.

Enfin le 11, on rendit compte sommairement de cet envoi, la lettre fut lue, et les mémoires furent supprimés, et renvoyés à la discussion d'un comité de vingt-un membres, qui

fût

fut établi sous le nom de comité de sûreté générale: on choisit pour ce comité les membres les plus forts des comités déjà établis. Il ouvrit sa première séance le 13, et le général fut invité de s'y trouver. On lût les quatre mémoires, sur lesquels on entama des disputes très-frivoles et très-ignorantes. Tous parlaient à la fois, et on se sépara après une séance de trois heures, sans avoir rien éclairci; le résultat fut qu'on demanda au général un nouveau mémoire plus détaillé. Quant au plan de campagne, tous les membres furent d'accord de ne pas traiter cette matière, disant qu'elle n'était pas de leur ressort, mais de celui du pouvoir exécutif, ou du conseil. Le général apporta un mémoire détaillé à la seconde séance qui fut tenue le 15 au soir. A peine à cette séance se trouva-t-il la moitié des membres, qui y vinrent les uns après les autres, on parcourut légérement le mémoire qui était très-détaillé, et il n'en fut plus question.

Le général Valence, qui avait aussi demandé un congé, et dont le général Dumouriez avait sollicité le retour, étant arrivé dans l'intervalle, fut admis à cette séance, et y lut un mémoire sur le recrutement et la nouvelle composition de

l'armée, dont il voulait réduire en brigades toute l'infanterie, en attachant deux bataillons nationaux à chaque bataillon de troupes de ligne. Ce projet, que la Convention vient d'adopter au milieu de la campagne, a achevé de détruire la force de l'armée Françaiſe, qui n'exiſte plus, n'étant compoſée que de volontaires ſans frein et ſans diſcipline. Cette nouveauté qu'on n'aurait dû traiter qu'après la paix, ou au moins après la campagne qui allait s'ouvrir, attira toute l'attention du comité, dont la légéreté et la curioſité égalaient l'ignorance et la nonchalance, et on ceſſa tout-à-fait de s'occuper des objets importans préſentés par le général Dumouriez.

Le général Biron, qui quittait le commandement de l'armée d'Alſace, pour aller ſe mettre à la tête de celle du comté de Nice, aſſiſta à une troiſième ſéance, et y lut un mémoire très-fort contre les fourniſſeurs nouveaux, et le comité des achats. Le miniſtre de la guerre, qui y fut appellé, ne pouvant rien répondre aux imputations des trois généraux, fut très-maltraité par le comité, qui était enchanté de trouver l'occaſion d'avilir un miniſtre. L'occaſion était telle, car pour toute défenſe il préſentait

des états de situation qu'on taxait de faux. Tout ce procès fut renvoyé au comité militaire, le plus mal composé de tous ceux de la Convention. Le général se présenta à une quatrième séance, il ne s'y trouva que cinq membres, on n'y traita de rien : en se séparant il leur dit, que quand on le jugerait à propos on le rappellerait, et dès-lors il se retira à une petite maison de campagne, à Clichy, d'où il venait dans le jour à Paris, pour travailler à sauver le roi. Depuis lors il n'a plus été appellé, et n'a plus entendu parler du comité de sureté générale. Toutes les affaires les plus importantes ont été suspendues pendant ce tems, le seul qui restait pour sauver la France. La Convention toute entière n'était occupée que du procès du roi, qui se suivait avec le plus grand acharnement et la plus indécente barbarie.

C'était du sort de ses mémoires que le général Dumouriez attendait le salut, ou la ruine de sa Patrie. S'ils avaient été adoptés, il comptait se présenter à la Convention, paraître en public, et solliciter hautement pour le monarque infortuné, parce qu'il aurait pû se promettre une grande influence, et qu'en y joi-

gnant d'autres moyens, et s'environnant de quantité d'officiers et de soldats de son armée, qui étaient venus, avec congé, passer l'hyver à Paris, il aurait eu un parti assez fort pour balancer les Jacobins, et les Fédérés qui les soutenaient. Cette ressource était perdue, et bien loin de pouvoir sauver le roi, le général Dumouriez, sans crédit, sans considération, et regardé comme un homme dont on devait se méfier, parce qu'il désapprouvait les crimes, aurait nui à Louis XVI, et n'aurait pu que précipiter l'horrible catastrophe, qui dès-lors était inevitable, et qui lui a causé bien des chagrins.

Un scélérat, imbécile, ignorant, et son ennemi personnel, le général La Bourdonnaye, pour se venger de ce qu'il avait perdu l'année précédente le commandement de l'armée du Nord, sur les plaintes du général Dumouriez, publiait dans tout Paris, que ce général n'était venu que pour sauver *le plus honnête homme du royaume*, titre qu'effectivement Dumouriez avait donné très-justement au roi dans une lettre qu'il lui avait écrite en 1791, et qui avait été imprimée avec les autres pièces prises dans *la boëte* de fer, que Rolland avait livrée à la

Convention. Les Jacobins en disaient autant, sur-tout Marat et sa trop active faction. On présentait que le général avait toutes les nuits des rendez-vous avec Rolland et les Girondistes. Ces derniers, fâchés de ce qu'il ne voulait pas plus les voir particulièrement que les Jacobins, répandaient le bruit, qu'il voyait sécrétement *Philippe Egalité*, bien indigne de porter le nom de duc d'Orléans.

Dumouriez venait alors dans le jour à Paris, allait au Conseil, et s'en retournait tous les soirs à Clichy. Il ne mangeait nulle part que chez les deux ministres Le Brun et Garat. Il avait même affecté de ne pas mettre le pied chez Monge, ministre de la marine, Rolland, ministre de l'intérieur, et Claviere, ministre des finances, encore moins chez Pache, ministre de la guerre. L'hôtel de la guerre était devenu une caverne indécente, où quatre cent commis, parmi lesquels plusieurs femmes, affectant la toilette la plus sale, et le cinisme le plus impudent, n'expédiaient rien, et volaient sur toutes les parties. Une vingtaine de ces coupe-jarrets, ayant à leur tête Hassenfratz et Meusnier, travaillaient jour et nuit à recueillir de fausses dépositions, et à forger des pièces

pour prouver l'accusation qu'Hassenfratz avait produite aux Jacobins contre le général, le taxant d'avoir volé douze cent mille livres sur les marchés de la Belgique. On avait excité les Fédérés contre lui ; souvent en passant auprès de leurs groupes, il les avait entendus faire très-haut la motion de porter sa tête au bout d'une pique. Un jour même ayant rencontré une de ces groupes d'une vingtaine de Fédérés, dans la rue Montmartre, il se trouva trop heureux de pouvoir enfiler une petite rue, nommée le passage du Saumon, ayant été averti par une marchande qui le reconnut, l'ayant vû demeurer pendant deux ans dans cette même rue Montmartre. Dans les assemblées des sections, dans tous les caffés, on payait des aboyeurs qui déclamaient contre lui. Plusieurs fois on avait fait le projet d'aller l'enlever.

L'affreux Santerre, commandant à Paris, montrait toujours un grand attachement au général, et l'avait invité plusieurs fois à dîner chez son beau-frère. Son projet était de le faire dîner avec Marat ; le général avait toujours refusé, mais avec les prétextes les plus honnêtes, étant obligé de ménager ce terrible commandant, pour éviter d'être assassiné. Une cir-

conſtance rendait encore la poſition du général plus critique, ſans qu'il y eût aucune part. Le colonel Weſtermann avait donné, ſur le Pont-neuf, des coups de bâton à Marat, pour ſe venger de ce que dans ſes feuilles il l'avait accuſé d'être l'ame damnée du général, et le principal agent de ſes vols. Marat voulait faire retomber ſa vengeance ſur le général, qui était tous les jours averti par des hommes fidèles et par des billets anonymes, et qui pour la première fois de ſa vie avait pris la précaution de ne jamais marcher ſans piſtolets. Dubois de Crancé, le plus lâche et le plus barbare des Jacobins, s'étant trouvé un jour à dîner avec le général, avait voulu l'inſulter, imaginant que ſa grande taille et ſon air féroce lui en impoſeraient. Celui-ci le prenant par le milieu du corps, lui avait très-énergiquement impoſé ſilence. Dubois de Crancé, pour ſe venger, diſait tous les jours dans la Convention, que le général Dumouriez en mépriſait tous les membres, les regardant comme quatre cent imbécilles, conduits par trois cent ſcélérats. Ainſi l'orage le plus violent ſe préparait contre lui, et on n'attendait que ſa démiſſion pour l'arrêter et lui faire ſon procès. Il était même proſcrit d'avance.

CHAPITRE V.

Procès du Roi.

C'EST dans ces circonstances que le procès du roi se suivait avec l'acharnement le plus furieux et la joie la plus effrayante, par cette horde insensée de cannibales. Ce procès est entre les mains de tout le monde, toutes les pièces en sont publiques, et resteront à la postérité, pour le déshonneur de la nation Française. Jamais crime n'a été commis avec plus de lâcheté, plus de suite, et plus de volonté décidée. Plus de cent-cinquante membres, parmi ces prétendus juges, avaient fait imprimer leur opinion, avant même de connaître les pièces, et par-là même ils auraient dû s'abstenir de donner leurs voix, ou être récusés; mais l'infortuné Louis XVI. n'avait pas cette faculté. Il est étonnant que les trois cent dix membres, qui ont eu le courage de vôter pour lui sauver la vie, malgré tous les poignards dirigés sur leur poitrine, n'ayent pas insisté avec force pour que tous ceux des juges qui avaient donné leur avis par écrit avant le ju-

 gement,

gément, ne puſſent pas donner leur voix, ou qu'elles ne fuſſent pas comptées. Ils voudront bien pardonner cette réflexion à un hiſtorien ſévère, qui, bien loin de vouloir leur faire des reproches, déſirerait pouvoir leur élever une colonne, où tous leurs noms fuſſent inſcrits comme ceux des vainqueurs de Marathon. Il s'eſt trouvé dans l'aſſemblée la plus mal compoſée de l'univers, trois cent dix hommes qui ont montré du courage, et auxquels la famille royale doit une éternelle reconnaiſſance. Recevez, braves Citoyens, ames ſenſibles, l'hommage d'un guerrier, qui vous trouve plus de courage, qu'il n'en a montré, et qu'il n'en a vu, dans toutes les batailles, aux Français, qu'il a toujours commandés avec gloire !

Cet hommage eſt pur et ſans intérêt ; car celui qui le rend n'attend rien des rois, eſt ami de la liberté, et a renoncé à ſa patrie, après l'avoir bien ſervie, ſoit qu'elle rentre ſous le terrible joug du deſpotiſme, ſoit qu'elle reſte en république ſous l'horrible régime des Jacobins, par les fautes, ou par la fauſſe politique des puiſſances belligérantes. Car il n'eſpère plus voir la France gouvernée par un roi

conſtitutionnel, ſoumis à la loi, l'appui de la loi, et ne pouvant rien faire arbitrairement, ſans elle, et contr'elle. Votre mérite reſſortira d'autant plus, qu'il va être mis en oppoſition avec la conduite des *Girondiſtes*, dont l'hiſtoire, qui punit les crimes, va tranſmettre, pas à pas, tous les mouvemens, au moins ceux que le général Dumouriez a pû connaître.

La faction de la Gironde voulait-elle, ou ne voulait-elle pas ſauver le roi ? Ce problême eſt difficile à réſoudre, et il eſt probable qu'on n'en peut venir à bout, qu'en diſtinguant deux époques très-différentes, et par conſéquent, deux volontés contraires dans ces politiques ambitieux. Il eſt certain que cette faction qui avait dominé très-longtems l'Aſſemblée, qui s'était rendue maîtreſſe du miniſtère, aſpirait ouvertement à la République, avant la décadence de ſon crédit. Elle avait détruit les *Feuillans*, *Modérés* et *Royaliſtes*. Elle avait accaparé preſque tous les Journaux. Celui de Paris, la Chronique, le Moniteur, le Patriote, les feuilles de Gorſas et de Carra, le Thermomêtre, tous ceux, en un mot, qui avaient beaucoup de publicité, ou d'influence, étaient

composés, rédigés, et corrigés par des membres de cette faction. Les meilleurs orateurs de la Convention, Guadet, Vergniaux, La Source, Briffot, Genfonné, Condorcet, faifaient paffer fes opinions. Elle s'était emparée des principaux comités. Sieyes et Condorcet étaient à la tête de celui de Conftitution. Briffot, Genfonné, gouvernaient le comité diplomatique joint à celui de défenfe générale. Celui des finances était entièrement dans les mains de Cambon, qu'elle croyait avoir à elle. Ils avaient long-tems gouverné Paris pendant la mairie de Pethion.

Les Girondiftes peuvent paffer pour les Jéfuites de la révolution. Ils ont fuivi le même fyftême politique, ils ont eu d'abord la même puiffance, aveuglés enfuite pareillement par l'orgueil, ils ont fait les mêmes fautes, et ils ont eû le même fort. Pendant leur regne ils n'avaient pas ménagé la famille royale. Pethion, voyageant avec le roi et la reine, dans la même voiture, au retour de Varennes, leur difait toute la journée qu'il ne défirait que la République ; c'eft cette princeffe infortunée qui l'a dit au général Dumouriez, et Péthion, à qui il l'a enfuite demandé, en eft convenu.

Mais dès le mois de Novembre 1792, les circonſtances avaient bien changé. Le *roi Pethion*, c'eſt ainſi qu'on le nommait à Paris, avait perdu ſa popularité, par le féroce aſcendant des Jacobins et des Marſeillois, qu'ils avaient gagnés par des orgies patriotiques. Un homme nul, quoiqu'honnête, nommé Chambon, avait remplacé Pethion dans la mairie ; il était mépriſé, et ſans pouvoir ; les Jacobins étaient les tyrans des ſections, et la commune de Paris formait une autorité indépendante de la Convention, et qui ſouvent lui étaient ſupèrieure.

Barbaroux, député de Marſeille, l'un des Girondiſtes, comptant ſur le crédit qu'il avait dans ſa patrie, avait propoſé de faire venir de nouveaux Marſeillois, et la faction avait employé le miniſtre de l'intérieur, Rolland, à inviter les départemens à envoyer des Fédérés pour les oppoſer aux prétendus Marſeillois, qui tyranniſaient Paris et la Convention. Cette meſure irrégulière était exceſſivement imprudente. Elle ne pouvait tourner qu'à produire une guerre civile dans Paris, à moins que ces nouveaux venus, gagnés comme les premiers par les Jacobins, ne fortifiaſſent encore

ce parti contre la Gironde : et c'eſt ce qui arriva.

L'intrigue des Girondiſtes fut vivement démaſquée par Danton, La Croix, Roberſpierre et Marat. Les impartiaux de la Convention eux-mêmes ne virent plus qu'une ambition dangereuſe dans cette faction. C'eſt alors qu'elle eût dû déployer un grand courage, défendre l'innocence du roi, s'oppoſer à ſa mort, et ſi elle eut ſuccombé, au moins, c'eut été avec gloire. Mais il eſt très-probable, qu'au contraire, elle eut réuſſi, que les départemens ſe fuſſent joints à elle pour ſauver la patrie et le roi, et qu'elle fut parvenue à écraſer les Jacobins. Elle ſe conduiſit faiblement, ſe contentant de faire une eſpèce d'appel au peuple, en propoſant de faire décider le ſort de Louis XVI par les aſſemblées primaires. Cette ſeconde meſure parut encore un ſignal de guerre civile.

Les Girondiſtes furent accablés, effrayés, et ils ne furent pas ſauvés par la lâcheté qu'ils montrèrent, en donnant tous leurs voix contre l'infortunée victime de ces monſtres et de ces faux politiques. Péthion eut la baſſe cruauté, dans un moment où la pitié balançait encore

fur le fort du roi, de rappeller la violence qu'on lui avait faite au château le 9 et le 10 Août, et après avoir aggravé fon fort par cette indigne dénonciation, il donna fa voix pour le faire mourir. L'avis de Condorcet équivaut à une fentence de mort ; ce métaphyficien plein d'efprit, et fans ame, a joué le rôle le plus atroce, pendant toute la révolution. Briffot, Guadet, Genfonné, Vergniaux, s'empreffèrent de donner leurs voix contre leur confcience.

Le procès ne contenait aucune charge affez grâve pour autorifer la condamnation. La cataftrophe du 10 Août n'était pas un crime de Louis XVI. Carra avait eu l'impudeur d'imprimer, et de dire à la Convention, que cet évènement avait été préparé par un comité de cinq perfonnes, dont étaient Péthion et Roberfpierre, et lui Carra, lequel comité fe tenait dans un cabaret du Fauxbourg St. Antoine, que le projet d'obliger le roi à s'armer et à combattre avait manqué deux fois, et avait encore été fur le point de manquer le 10 Août. Ainfi il était clair, fi on eut voulu ajouter cette pièce au procès, que la dépofition de Carra eut juftifié Louis, en fourniffant la preuve de

la nécessité de prendre les armes le 10 Août pour sa propre défense. Mais ni la justice, ni le bon sens, ni la saine politique n'ont été consultés dans cet affreux procès.

La Providence avait marqué d'avance cette époque flétrissante et décisive pour la France. Tout se réunissait contre la malheureuse et innocente victime. Les émigrés eux-mêmes devaient, par un attachement mal entendu, hazarder des démarches funestes. Bertrand, ex-ministre de la marine, refugié en Angleterre, crut pouvoir sauver le roi, en envoyant à la Convention des pièces qui compromettaient les chefs de tous les partis, qui prouvaient que tous avaient négocié avec le roi, pour le tromper et lui soutirer de l'argent. Danton et La Croix, sur-tout, étaient impliqués d'une manière si précise, qu'ils eussent été perdus, si Danton, maître de la *Montagne*, c'est-à-dire du parti Jacobin, et La Croix, qui influençait la *Plaine*, c'est-à-dire les impartiaux de l'assemblée, n'eussent réuni tous leurs efforts, pour ensévelir les pièces avec le malheureux roi. Ainsi la démarche du ministre Bertrand, au lieu de sauver Louis, a précipité sa mort. Tout s'est réuni pour le perdre. Le crime a été

consommé ; et le soir même de l'exécution tous les spectacles étaient pleins. O! malheureux Français! quand vous lirez ce chapitre, baigné des larmes de celui qui remet sous vos yeux le tableau du plus grand de vos crimes, vous frémirez sur vous-mêmes, et vous trouverez trop juste la terrible vengeance qui vous attend.

CHAPITRE VI.

Tentatives infructueuses du Général Dumouriez.

Entre toutes les accusations injustes, ou mal-adroites, que les émigrés ont avancées contre le général Dumouriez, celle qui a le plus frappé les ignorans, ou les hommes irréfléchis, c'est de n'avoir pas profité de l'ascendant, que ses victoires lui donnaient sur son armée, pour la mener à Paris, et délivrer le roi. 1°. Cet ascendant a toujours été très-précaire, et les derniers évènemens prouvent qu'il ne pouvait pas y compter. 2°. Cette armée était à plus de cent lieues de Paris, manquant de tout, et ne pouvait pas quitter le pays de Liège, sans s'exposer à perdre son artillerie, qu'elle ne pouvait plus traîner faute de chevaux, et sans abandonner ce pays aux Autrichiens, qui l'avaient suivie. Cette démarche, qui eut été une trahison contre la gloire et les intérêts de la nation, aurait couté la tête au général et à son état-major, avant d'arriver en France. 3°. Cette armée était même hors d'état de marcher en avant jusqu'au Rhin, qui n'était éloigné que

de vingt lieues, et, à plus forte raison, n'en aurait pas pu faire plus de cent pour arriver à Paris.

Le général Dumouriez avait eu cependant le projet de ramener, non pas toute l'armée sur Paris, mais un détachement choisi de troupes de ligne. Mais l'exemple de la Fayette lui avait appris à regarder cette démarche comme une extrêmité dangereuse ; pour l'excuser, il lui fallait une forme légale, qui ne lui otât pas la confiance de ses soldats. Il avait dit, écrit, et fait répéter aux chefs de la Gironde, et à ce Barrère, qui a tant fait de mal par sa versatilité, que si la Convention était vexée, elle n'avait qu'à faire quatre lignes de décret, qu'aussi-tôt il marcherait avec vingt mille hommes à son secours. Soit crainte, soit confiance dans leurs propres moyens et dans leurs intrigues, les membres, qu'on regardait encore comme les meilleurs de l'assemblée, n'ont pas voulu employer cette ressource ; à la vérité leurs vues ultérieures ne pouvaient pas leur inspirer une confiance entière dans le général, qu'ils savaient très-attaché à la constitution et au rétablissement du bon ordre. Ne voyant point arriver ce décret, et d'après tous les mo-

tifs détaillés dans les chapîtres précédens, il était parti ſeul pour Paris ; mais il s'était fait précéder par pluſieurs chefs de corps, et officiers, ou ſoldats, tant des troupes de ligne, que des gardes-nationales, même Pariſiennes, qui lui avaient promis leurs bons offices pour le roi. Il eſt vrai auſſi, qu'à l'époque de ſon départ, quoique le procès de Louis XVI fût entamé, on ne pouvait pas encore prévoir, ſurtout à cent lieues, qu'il aurait une iſſue auſſi prompte et auſſi funeſte. Le général était bien perſuadé que la criminelle férocité des Jacobins les porterait à preſſer autant qu'ils pourraient cette odieuſe et ſanglante cataſtrophe ; mais il croyait que les Girondiſtes, non par vertu, mais par politique et pour leur propre intérêt, feraient durer cette affaire, qui pouvait ſe terminer par une vaine menace ; et que ce retard lui donnerait le tems de prendre des meſures pour ſauver le malheureux roi. Ce ne fut qu'à ſon arrivée à Paris qu'il connut le véritable état des choſes, et qu'il vit combien il reſtait peu de reſſources, comparativement à la grandeur du danger.

Il avait toujours été lié avec Genſonné, député de la Gironde : il lui avait pardonné les

démarches qu'il avait faites contre lui l'année précédente, lorsqu'il avait quitté le miniſtère. Il lui avait connu juſqu'alors de l'eſprit, un jugement ſain et un cœur ſenſible ; il avait renoué ſes liaiſons avec lui. Il lui déclara toutes ſes craintes ſur le ſort du roi, toute l'horreur qu'il reſſentait du crime dont on allait ſouiller la Nation ; il lui fit ſentir que cet affreux triomphe des Jacobins achèverait d'écraſer le parti des honnêtes gens, et de rendre incurable l'anarchie dont la France était affectée, que celles des nations de l'Europe, qui avaient vû avec indifférence, peut-être même avec plaiſir, nos troubles intérieurs, notre guerre avec la maiſon d'Autriche et le roi de Pruſſe, et peut-être nos ſuccès contre ces deux puiſſances, ne pourraient qu'être révoltées de la barbarie de l'aſſaſſinat de Louis XVI, et feraient engagées par honneur à ſe joindre aux ennemis de la France ; que nous aurions tout l'univers contre nous, et pas un allié. Ces réflexions avaient l'air de faire impreſſion ſur Genſonné ; mais, ſoit par la timidité ou la nonchalance de ſon caractère, il ne fit point de démarches, et il s'éloigna même depuis du général, qui eut peu d'occaſion de le revoir.

Il vit plusieurs autres députés, tant de ce parti, que des indépendans, auxquels il représenta, que, la République existant, Louis ne devait plus être regardé que comme un particulier ; qu'il était indécent, impolitique et hors de saison, de perdre un tems précieux qu'on devait employer tout entier à se prémunir contre les dangers de la campagne prochaine, et à refaire les armées, et de le consommer à faire le procès d'un seul homme, qui n'avait rien d'aussi important pour la Nation ; qu'il convenait donc de suspendre ce procès inutile, et de le remettre après la guerre: Les plus raisonnables lui répondaient, que le parti était pris pas les scélérats de la *Montagne*, et que si on n'achevait pas un procès, qu'ils convenaient tous qu'on avait eu tort de commencer, les Jacobins feraient une insurrection, attaqueraient le Temple, et en massacreraient tous les prisonniers. Alors il leur disait, qu'il ne les trouvait pas suffisamment autorisés par leurs commettans pour juger le roi ; que puisqu'on en faisait une aussi grande affaire d'état, il lui semblait, que pour n'avoir pas un jour des reproches à recevoir de la Nation, pour ne pas un jour devenir personnellement re-

ponsables de ce que cet acte pourrait avoir d'odieux par son irrégularité et sa violence, il leur convenait pour leur propre sureté de demander un mandat *ad hoc*, chacun dans son département. Ils répondaient que la proposition imprudente de la faction de la Gironde, de l'appel au peuple, avait enlevé cette ressource, parce qu'on craignait que la convocation des assemblées primaires, indispensable pour cette mesure, ne fût le signal de la guerre civile.

Il se rabattait alors à leur suggérer une opinion qui les frappait tous, mais dont aucun ne se servit, parce que la crainte des poignards leur fit perdre la tête, et qu'ils aimèrent mieux être bourreaux, que victimes. Cette opinion était, qu'après une longue guerre entre le roi et la nation, le sort de l'un et de l'autre avait été décidé par une bataille, le 10 Août ; que le roi avait succombé ; qu'il ne pouvait être regardé et traité que comme prisonnier de guerre, mais non comme coupable, puisque les deux partis avaient également eû recours aux armes ; que la guerre extérieure existant dans toute sa force, on devait se trouver heureux d'avoir en ce prisonnier un otâge précieux, qu'on de-

vait conſerver avec ſoin ; qu'en dernière analyſe, ſi on perſiſtait à le croire coupable, il fallait former un tribunal pour recueillir les pièces, prendre les témoignages, confrontations, recollemens ; que cela ſatisferait les ennemis les plus acharnés de la royauté, refroidirait le peuple, et donnerait le tems d'achever la conſtitution, qui était le grand but de leur miſſion ; et que lorſque les aſſemblées primaires ſeraient convoquées pour l'acceptation de la nouvelle Conſtitution, on leur préſenterait le procès tout inſtruit, et on leur demanderait leur vœu ſur la manière de juger Louis, et ſur le ſort qu'on devrait lui faire.

Ayant répandu cette opinion, et même par écrit, le général vit Pethion, avec lequel il avait été lié juſqu'alors, et il lui repréſenta qu'il devait perſonnellement agir pour ſauver Louis XVI, ſans quoi on le taxerait d'un acharnement, qui ne devait pas être dans ſon caractère. Pethion eut l'air pénétré de ſes repréſentations ; il répondit que perſonnellement il *aimait* le roi, et qu'il y ferait ce qu'il pourrait.

Le général fit parler à Roberſpierre, par un de ſes amis, qui lui dit que c'était à lui à ſauver Louis XVI, que par là il s'immortaliſerait ;

que s'il prenait ce parti, les généraux et les armées le regarderaient comme un grand homme, que la dictature ferait le prix de cette magnanimité ; que sinon, il tomberait dans la même exécration que Marat, et ferait toujours confondu avec lui, ce qu'il avouait lui déplaire beaucoup.

Le général fit dire sous main aux Jacobins, qui méprisaient la Convention et haïssaient la Gironde, que s'ils voulaient devenir maîtres de la France et de l'Europe, et remplacer la Convention nationale, ils n'avaient qu'à prononcer qu'ils voulaient qu'on suspendît ce procès, et qu'on s'occupât des affaires de la guerre, bien plus importantes.

Le général avait pour courrier affidé un honnête et bon homme, nommé Drouet, frère du maître de poste de St. Menehould, qui avait arrêté le roi à Varennes, et qui était un des députés de la Convention, et Jacobin ; il le fit d'abord préparer par son frere le courrier, et ensuite il le fit venir ; il lui peignit avec tant d'énergie l'atrocité de ce crime, que Drouet, frappé d'horreur, promit de demander la suspension du procès à la Convention et aux Jacobins. Il ne fallait qu'un membre qui eût le

courage d'en faire la proposition pour sauver le roi; personne n'osa. Drouet tomba malade, et n'opina pas au jugement.

Tous les jours le général allait dans différens quartiers de Paris, entrait dans les boutiques et chez les particuliers, entamait la conversation sur le procès du roi, disait qu'il était étonnant que la Convention fût devenue un tribunal, que si Louis était encore roi, il fallait d'abord faire décider par la nation, par qui, et comment il serait jugé; que s'il n'était plus roi, on ne devait pas perdre un tems précieux à faire le procès à un particulier; alors il ajoutait des réflexions touchantes, sur les bonnes qualités et les infortunes de Louis XVI. Quelquefois il était écouté avec attendrissement, souvent on le priait de cesser une conversation *dangereuse*, quelquefois aussi on trouvait très-mauvais qu'il entamât cette matière. Mais où il s'exposait beaucoup, c'est lorsqu'il concluait par dire, qu'il était étonné que dans une grande ville comme Paris, il ne se trouvât pas cinq à six mille honnêtes gens, assez braves pour mettre à la raison et chasser deux ou trois mille coquins, répandus sous le nom de Fédérés, qui tyrannisaient la capitale. Un

marchand raisonnable fit un jour au général cette réponse, en baissant les yeux et rougissant de honte : *Citoyen, je vois ce que vous voudriez nous inspirer. Nous sommes des lâches, le roi sera victime. Que pouvez-vous attendre d'une ville, qui ayant quatre-vingt mille hommes de gardes-nationales, superbes et bien exercées, s'est laissé désarmer dans les premiers jours de Septembre, par moins de six mille Fédérés Marseillois et Brétons?* Le général sortit, et alla gémir au fonds d'une promenade publique écartée.

Quelques-uns des soldats de son armée qu'il rencontra, ne lui parurent occupés que de dissipation, et partageant les orgies et la rage des Fédérés. D'autres se joignaient à ses ennemis, et allaient faire dans les différens clubs et à leurs sections des accusations absurdes contre lui. De toutes les tentatives que le général renouvella tous les jours, et sous toutes les formes possibles, il ne fit qu'acquérir, au milieu de beaucoup de dangers personnels, la certitude désespérante du malheur du roi et de l'impossibilité de le sauver. Par-tout il ne trouva que consternation, ou apathie. Il n'a pas apperçu, pendant

les vingt jours qu'il a étudié Paris, pendant cette affaire, le plus petit mouvement, ni particulier ni public, en faveur de l'infortuné Louis XVI, ni le moindre dérangement dans les habitudes, ou la dissipation des frivoles et barbares Parisiens.

CHAPITRE VII.

Mort du Roi.

Le 18, la ſanté du général Dumouriez, quoique très-robuſte, fut vaincue par le chagrin ; la fièvre le prit, et il fut contraint de reſter à la campagne, d'où il n'eſt ſorti que le 22, avec la ferme réſolution de ne reſter à Paris que le peu de jours néceſſaires pour tous les arrangemens de ſon départ, et de n'y rentrer un jour, que pour diſſoudre l'indigne Convention, qui avait eu la lâcheté et la ſcélérateſſe de condamner, ſans l'entendre, et avec la légéreté et la précipitation la plus inouïe, un roi innocent, qui avait toujours aimé ſon peuple, dont aucune faute n'était perſonnelle, qui avait aboli les corvées et la queſtion dans les procès criminels, qui faiſait le bien dès qu'on le lui préſentait, qui enfin avait convoqué la nation, pour qu'elle pourvut elle-même à ſes beſoins, et qu'elle reformât les abus. Tous les rois ont la même condition malheureuſe qui a perdu Louis XVI ; ils ſont mal entourés et trompés, et ils vivent et agiſſent dans les ténèbres. Il

leur est impossible de percer le nuage épais de leur cour, pour aller chercher la lumière de l'homme vertueux, dont la fierté modeste fuit la corruption et l'insolence des courtisans. Mais il n'y a que la désorganisation complette qui puisse amener une nation entière à voir avec indifférence massacrer un roi, après l'avoir béni et adoré, après l'avoir comparé aux meilleurs de ses rois, Louis XII et Henri IV. C'est par le Club des Jacobins que les Français ont été amenés à ce degré de dépravation et de frénésie.

Le 21 Janvier, jour de la mort du roi Louis XIV, est l'époque de la perte de la république, de la restauration de la monarchie, et peut-être du triomphe du despotisme. Les Français avaient débuté fièrement dans la carrière de la liberté, on pouvait pardonner les premiers excès de la révolution, parce qu'ils étaient l'effet de la résistance des abus qu'il avait fallu détruire. Une constitution sublime, quoiqu'imparfaite, semblait devoir fixer pour long-tems le sort de la France. Les voyages du général Dumouriez lui ont prouvé que l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie approuvaient cette constitution. Le roi, entraîné par ses perfides entours, avait tenté de

fuir, après avoir juré cette constitution ; il avait été repris. L'Assemblée nationale avait développé dans cette occasion délicate le caractère généreux d'une grande nation, il avait été réintégré. Depuis lors il n'avait plus été dangereux ; il suivait fidèlement la constitution, qu'il savait par cœur, et si ses ministres ou ses courtisans cherchaient encore à se révolter contre la loi, la constitution y avait pourvu, elle avait attaché l'inviolabilité à la seule personne du roi, et la responsabilité la plus sévère pesait sur les têtes des ministres et de tous les agens du pouvoir exécutif. Mais la troisième législature avait tendu visiblement au républicanisme, elle voulait renverser la constitution : il fallait, pour cela trouver de nouveaux torts au roi, pour pouvoir le supprimer, et c'est à quoi la faction de la Gironde avait d'abord travaillé avec la perfidie la plus rafinée, pendant que la faction des Jacobins y coopérait avec toute l'impudence et la frénésie la plus sauvage. Carra et les journaux des Jacobins donnent l'explication la plus claire des manœuvres horribles qui ont amené la journée du 10 Août, dont celle du 21 Juin avait été le prélude.

Cette journée du 21 Juin n'avait produit

qu'une insulte dégoutante, faite, dans la personne de ce malheureux roi, à la nation entière et à la constitution. On avait entendu le farouche Santerre dire, *Le coup est manqué, mais nous y reviendrons.* La Convention Nationale n'avait ni puni ni vengé cet affront : au contraire même, les deux factions, qui, malgré leur haine mutuelle, se réunissaient toujours pour faire le mal, avaient pris leurs précautions pour exécuter un plus grand coup. Elles avaient fait venir des deux extrêmités du royaume des Marseillois et des Brétons, qui leur assuraient une entière supériorité.

C'est ainsi que s'était ourdie la trâme qui avait amené la sanglante et décisive journée du 10 Août. A la vérité, les ministres et les généraux avaient de leur côté travaillé contre l'Assemblée et contre les Jacobins. Mais en supposant qu'ils fussent coupables, la loi existait, et la punition ne devait jamais tomber sur le roi, qui seul était innocent et inviolable, et qu'on ne pouvait regarder que comme l'occasion, et non pas comme l'auteur, de tout ce qui se faisait en som nom. Tout le monde était convaincu de cette vérité, et si Louis avait eu un caractère plus actif et plus fort, il n'aurait pas été victime. Les scélérats ont eu

la lâcheté de punir de mort sa faiblesse, et c'est sa faiblesse qui aurait dû lui sauver la vie.

Au reste, ce monarque bon et faible a trouvé dans ses principes religieux une énergie et une force qui l'ont soutenu héroïquement dans son martyre. On a recueilli tous les détails de sa mort, ils sont précieux pour le développement du cœur humain. Ils aggravent encore la férocité inouïe des Parisiens ; une foule innombrable assistait à son supplice, une joie barbare, ou une curiosité stupide étaient les seules impressions qui paraissaient sur les faces criminelles de tous les spectateurs. Pas un homme n'a eu le courage de verser une larme. Le croirait-on ? Les domestiques de ce bon roi étaient les plus près de l'échaffaud, et paraissaient les plus acharnés.

Le 22, le général Dumouriez, en arrivant à Paris, alla le matin chez Garat, ministre de la justice, qui lui parut très-affecté de la mort du roi, et sur-tout de la commission qu'il avait eue, d'aller avec les autres ministres lui lire sa sentence. L'infortuné Louis resta debout avec une contenance ferme et majestueuse, pendant cette lecture, sans proférer aucune plainte,

Il dit ſeulement qu'on avait tort de l'inculper de trahiſon, que ſes intentions avaient toujours été très-pures, et qu'il n'avait déſiré que le bien de ſes concitoyens. Il leur dit enſuite qu'il ſouhaitait qu'on lui donnât le tems de ſe préparer à la mort, et il les renvoya avec un air de dignité et de douceur, dont Garat était pénétré, en le racontant. Le général et Cabanis, médecin et ami de Mirabeau, gémiſſaient, ainſi que le miniſtre. Ils lûrent enſuite enſemble le teſtament de ce prince infortuné; il était écrit de ſa main, avec quelques ratures; l'écriture était poſée et ferme. Il contenait quatre pages de papier à lettres. La première était conſacrée à la religion, c'eſt un hommage bien juſte, puiſqu'il tirait d'elle ſon appui, ſa fermeté et ſa conſolation. Les trois autres ſont un chef-d'œuvre de magnanimité, de raiſon et de philoſophie morale. Ce teſtament, connu de tout le monde, eſt une des pièces les plus honorables pour l'humanité ſouffrante. Les tigres de l'Aſſemblée ont dit que cette pièce juſtifiait ſa mort, parce que dans le moment où il n'avait plus rien de commun avec le monde, où il allait périr victime de l'ingratitude de ſes ci-devant ſujets, il em-

ployait dans deux ou trois endroits le langage des rois, et ne flattait plus leurs opinions.

Dans le cours d'une monarchie de quatorze cens ans, les Français avaient assassiné plusieurs de leurs rois, mais cela avait été le crime de particuliers ; la nation avait conservé l'indignation la plus profonde contre les monstres, qui avaient été punis par les supplices les plus cruels. Il était réservé à un siècle de philosophie de produire un pareil crime, commis au nom d'une nation entière, regardé comme un acte héroïque, et approuvé par la pluralité de cette nation.

Peut-on croire qu'une République, fondée sur un pareil attentât, puisse se soutenir, et prospérer? Non, sans doute. Les monstres ont tué Louis XVI, mais ils ont rétabli le roi. Ils en auront un, quel qu'il soit ; et cette même nation, légère, versatile, et toujours excessive dans toutes ses sensations, livrera ou massacrera elle-même tous les juges iniques, tous ses Jacobins furieux ; et passant d'une extrémité à l'autre, elle adorera de nouveaux rois. Tout ce qui a été fait de raisonnable pendant trois ans en faveur de la liberté, sera perdu, et la France présentera une monarchie couverte de

honte et de crimes, ruinée et démembrée; dans laquelle le plus dur despotisme combattra long-tems la destructive anarchie, avant de pouvoir faire regner des loix, qui ne seront pas dictées par le peuple. Toute cette génération, même celle qui ne fait que de naître, subira la punition des crimes atroces que présentent ces quatre années de l'histoire de France, et que la postérité aura peine à croire.

CHAPITRE VIII.

Conférences avec Cambon.

APRES avoir tracé ſans interruption ce qui a le plus affecté le général Dumouriez dans la ſanglante cataſtrophe qu'il n'a pû ni prévoir ni empêcher, il faut détailler les autres occupations qu'il a eues à Paris, pendant le terrible mois de Janvier, qu'il y a paſſé. Un motif très-eſſentiel de ſon voyage était, de faire ſupprimer le décrêt du 15 Décembre, ou au moins de convenir tacitement qu'il reſterait ſans exécution pour les Pays-Bas. Il avait démontré que ce pays était totalement aliéné, qu'on devait y craindre une rébellion, ſi on exécutait ce décrêt, que dès que les Autrichiens reparaîtraient en force, on aurait encore à combattre les Belges, qui attaqueraient facilement nos faibles garniſons, nous couperaient les vivres, et rendraient notre retraite impoſſible. La Convention nationale était trop ignorante et trop occupée de ſes diſſenſions intérieures et du procès du roi, pour être attentive à ces démonſtrations.

Un ſeul membre de la Convention gouvernait les finances du royaume, avec l'autorité la plus abſolue. Cet homme, nommé Cambon, eſt un fou furieux, ſans éducation, ſans aucun principe d'humanité ni de probité, brouillon, ignorant et très étourdi. D'Eſpagnac, qui, pour avoir ſuivi, très-utilement, une entrepriſe qu'il avait eue du miniſtre Servan, pour les charrois de l'armée, avait été arrêté le 22 Novembre, avec Malus commiſſaire ordonnateur, était encore priſonnier à Paris, avec une garde; c'eſt un homme plein d'eſprit et de reſſources; il avait gagné ſur la partie des finances la confiance de Cambon, il propoſa au général de lui procurer une conférence avec ce deſpote du tréſor national: il le lui amena à déjeuner. Cambon ſe vanta d'avoir fait promulguer et de ſoutenir le Décrêt du 15 Décembre. Il donna pour motifs que le tréſor national était vuide, qu'il payait pour les fraix de la guerre deux cent millions d'extraordinaire par mois, que la France entretenait ſix cent mille hommes armés; le général lui obſerva que même ſix cent mille hommes ne devaient pas couter deux cent millions par mois, mais qu'on était bien loin de ce compte,

puiſque toutes les armées n'en comprenaient pas trois cent mille effectifs. Cambon lui expliqua que toutes les gardes nationales de toutes les villes frontières étaient payées comme l'armée, ainſi qu'une partie de celle de Paris. Il ajouta qu'il ne voyait plus de reſſources pour finir la guerre, que le numéraire coutait déjà 55 pour cent, et qu'on ne pourrait bientôt plus s'en procurer, pas même à cent pour cent; qu'il ne lui reſtait qu'un ſeul moyen, c'etait de s'emparer de tout le numéraire de la Belgique, de toute l'argenterie des égliſes et de toutes les caiſſes; qu'il ſavait bien que cela était injuſte, mais qu'il le jugeait néceſſaire; que quand on aurait ruiné les Belges, quand on les aurait mis au même point de détreſſe que les Français, ils s'aſſocieraient néceſſairement à leur ſort, comme faiſaient les Liègeois, qui ſe jettaient dans nos bras, parce qu'ils étaient miſérables et endettés, qu'alors on les admettrait comme membres de la République, avec l'eſpoir de conquérir toujours devant ſoi, avec le même genre de politique; que le décrêt du 15 était excellent pour arriver à ce but, parce qu'il tendait à tout déſorganiſer, et que c'était ce qui pouvait arriver de plus heureux à

la France, que de désorganiser tous ses voisins, pour les mettre au même point d'anarchie.

Le général lui objecta, qu'outre que ce projet était barbare, il était impraticable ; que nous étions déjà au milieu du mois de Janvier, que nos armées étaient faibles, qu'on ne s'occupait ni des moyens de les remettre en état, ni du plan de la campagne prochaine, qui allait s'ouvrir de très-bonne heure ; que les peuples de la Belgique étaient entièrement opposés aux principes désorganisateurs de notre révolution ; qu'on n'avoit ni le tems de détruire, ce que lui, Cambon, appellait leurs préjugés, ni de les dompter ; que dès le mois de Mars, l'ennemi allait arriver sur les quartiers, trop faibles et trop prolongés, des Français sur la Meuse ; que maîtres du passage de Maestricht ils pénétreraient dans le centre de ces quartiers ; que dès que les Belges se sentiraient appuyés, ils prendraient les armes par-tout à la fois ; qu'ils égorgeraient les garnisons de l'intérieur, composées de bataillons faibles et nouvellement levés ; qu'occupant les derrières, ils couperaient les vivres et la retraite ; que l'armée ne pourrait plus regagner la France, et serait ruinée entièrement, et qu'ainsi tout serait perdu ; que d'ailleurs ce brigandage odieux ne pourrait

pas autant valoir à la France, que si on ménageait le pays; que c'était éventrer la poule aux œufs d'or, que de détruire les richesses du clergé des Pays-Bas; qu'il valait beaucoup mieux leur tirer une partie de leurs trésors enfouïs, par des emprunts, qui les intéresseraient nécessairement à nos succès; que quant au numéraire, il n'etait pas nécessaire d'en envoyer de France dans les Pays-Bas, où il y en avait en quantité; que la vraie manière de le mettre en circulation et de le remplacer par des assignats, était d'intéresser les gros capitalistes d'Anvers, Bruxelles, Gand, etc. dans les fournitures de toute espèce pour l'armée; qu'alors le service serait assuré, la dépense serait de moitié moindre; que ces entrepreneurs recevraient les assignats en payement, et seraient forcés par leur propre intérêt d'en propager la circulation; qu'en revoquant le décrêt du 15 Décembre, les Belges seraient réellement libres, au lieu qu'ils n'avaient fait que tomber dans un esclavage plus révoltant; qu'ils se donneraient une constitution, et leveraient des troupes, qu'ils joindraient à notre armée; que cette fraternité d'armes, et les services mutuels que nous leur

rendrions, et recevrions d'eux, les ameneraient bien plus ſurement à demander l'adjonction à la République Françaiſe, ne fût-ce que comme celle des alliés des Suiſſes avec les différens Cantons, ou des alliés de l'ancienne Rome, ou des républiques Grecques.

Cambon eut preſque l'air convaincu, ſurtout quand le général lui promit que, ſi on prenait ces meſures de juſtice, de douceur et de ſageſſe, non-ſeulement il ne demanderait plus rien pour ſon armée, qu'il ſe faiſait fort d'entretenir avec les ſeules reſſources de la Belgique, mais qu'il verſerait encore, à titre de prêt, quelques millions dans le tréſor de la France. Il avait lieu de ne pas douter, que les Belges, pour ſe tirer d'un eſclavage ruineux, tiendraient les promeſſes qu'il avançait en leur nom.

Après cette première conférence, Cambon alla à la Convention, et dans la chaleur de la diſcuſſion, il dit à la tribune, que ſi le décret du 15 Décembre n'était pas exécuté, c'était parce que le général Dumouriez y avait appliqué ſon *veto*. Malgré cette noire méchanceté, par laquelle, pour le rendre odieux, Cambon l'aſſimilait au roi, auquel on faiſait le procès

avec acharnement, le général consentit à le revoir une seconde fois, et lui donna même à dîner, avec un autre député nommé Ducos. Cette conférence, qui dura plus de six heures, dégénéra en dispute ; et sur ce que Dumouriez lui dit, que, s'il voulait opprimer les Belges, il n'avait qu'à chercher un autre général, parce qu'il ne consentirait jamais à devenir l'Attila d'un peuple, qui avait reçu les Français à bras ouverts, Cambon alla dire à la Convention, que rien n'était plus indécent que d'entendre un général offrir sa démission à chaque décret qu'on rendait contre son opinion ; que la République ne pouvait pas dépendre d'un homme, et qu'il fallait imposer silence au général Dumouriez, et le punir. Voilà comme se sont terminées les conférences avec Cambon, auquel le général a prédit tout ce qui est arrivé depuis.

Au reste, Cambon avait bien raison de dire qu'il était sans ressource. Il ne restait, en Janvier, dans la caisse nationale, que cent quatre-vingt-douze millions en assignats, et à-peu-près quinze à vingt millions en numéraire. Il n'y avait pas dequoi entretenir les armées jusqu'au mois d'Avril. La valeur présumée des

biens nationaux (du clergé) était entièrement consommée par l'hypothèque des assignats mis en émission.

Le général acquit cette certitude à la seconde séance du comité de sureté générale. Comme on y décidait l'augmentation de l'armée à trois cent soixante-dix mille hommes, il leur représenta que, lorsque la Convention décréterait cette décision, elle rendrait un décret inutile, comme on en avait eû souvent l'expérience l'année précédente, si le ministre de la guerre ne présentait pas en même-tems un état approximatif des fonds nécessaires pour chaque nature de dépense indispensable pour cette augmentation, comme habillemens, armemens, remonte, etc. et si la Convention ne décrétait pas la remise prompte de ces fonds à la disposition du ministre de la guerre. Cambon, qui assistait à ce comité, convint que le général avait raison; mais en même-tems il dévoila le mystère de la pauvreté du trésor national, et dit qu'il ne savait sur quoi créer de nouveaux assignats; qu'il ne restait pour unique ressource que les forêts nationales et les biens des Emigrés. Tout aussi-tôt quelques esprits violens du comité s'écrièrent, qu'il n'y

avait qu'à décréter fur le champ la vente de ces biens. On difputa affez long-tems.

Le général demanda la permiffion de dire fon avis. Il fit obferver au comité, que les biens du Clergé avaient été fort mal vendus; qu'il en reftait encore une partie à vendre, mais que le difcrédit était fi grand qu'on ne trouvait point d'acheteurs; que fi dans cette circonftance on allait mettre en vente les biens de la nobleffe, eftimés plus de douze cent millions, cette nouvelle augmentation de biens-fonds à vendre ferait encore diminuer leur valeur, ce qui achèverait de ruiner la Nation; que le difcrédit des affignats nouvellement émis, par cette opération funefte, ferait encore plus grand, puifque le public ne verrait pas leur hypothèque affurée; car en fuppofant qu'on hazardât l'émiffion de douze cent millions fur ces biens-fonds, comme le propofaient quelques membres, ou on ne trouverait pas d'acheteurs, ou la vente ne monterait pas au tiers de cette fomme enorme; que la Nation perdrait les deux autres tiers, et qu'elle ferait menacée d'une banqueroute inévitable. Quant aux forêts nationales, il repréfenta, que le bois était déjà très-rare en France; que fi on

aliénait ces forêts, les acheteurs achèveraient de le détruire; qu'indépendamment de l'énorme consommation nécessaire pour les constructions de toute espèce en bois, la France n'avait pas assez de mines de charbons pour suppléer au chauffage de bois, qui y étaitusité: qu' indépendamment de cet inconvénient, dont la France se ressentirait plus d'un siècle, cette ressource ne produirait tout-au-plus, malgré l'évaluation de 800 millions, que deux ou trois cent millions, en taxant au plus fort.

Alors tout le monde convint qu'il ne fallait pas toucher à ces deux objets, et le général parvint à sauver, encore pour cette fois, les biens des Emigrés; service qui, accompagné de beaucoup d'autres, ne lui a pas valû de leur part de meilleurs procédés, ni plus de justice. On décida qu'on proposerait à la Convention de décréter l'émission de six cent millions d'assignats sur l'hypothèque de la totalité des biens nationaux, sans aucune détermination particulière.

Cette émission vague est une démarche bien dangereuse; elle rentre dans l'abus de confiance qui a ruiné le système de Law, en 1720; mais elle était encore supportable, en ne la faisant

pas trop disproportionnée. On l'a portée depuis à douze cent millions ; c'est une pente glissante qui mène à la banqueroute ; au reste, la banqueroute est la dernière ressource de Cambon : il ne s'en cache pas ; il dit lui-même qu'elle est inévitable. Quant à la Convention nationale, elle n'a pas des vues si profondes ; elle ne cherche qu'à exister au jour le jour, sans calculer comment tout cela finira. Et voilà où en est le plus beau royaume de l'univers !

CHAPITRE IX.

Conférence du général Dumouriez avec quelques Jacobins.

DUmouriez avait été de la société des Jacobins dans son principe : alors elle n'avait encore admis dans son sein, ni les Marat ni les Camille Desmoulins ; alors on ne connaissait ni les Bazire, ni les Merlin, ni les Chabot, ni les Bourdon, ni tous les scélérats que les assemblées primaires ont choisi à l'envie de toutes les parties du royaume, pour former la plus effroyable Assemblée de l'univers. Il n'avait jamais été fort assidu à leurs séances, qu'il avait toujours trouvées trop tumultueuses ; il n'avait jamais approché de leur sécrétariat ; à la vérité, l'aventure du bonnet rouge, dont il avait été obligé de se coëffer, lorsqu'il avait été aux Jacobins, à son entrée au ministère, avait pû faire croire qu'il était zélé pour cette secte.

Voici le fait tel qu'il s'est passé. Dumouriez avait annoncé au roi, qu'il croyait nécessaire, même pour l'utilité de sa personne, mais sur-

tout pour celle des affaires publiques, que les nouveaux miniſtres, nommés par lui, ſur la déſignation du peuple, qui avaient fréquenté précédemment la ſociété des Jacobins, s'y préſentaſſent, au moins une fois, pour qu'on ne les taxât pas d'ariſtocratie, et il avait, le matin même, dit au roi qu'il irait à la ſéance du ſoir; le roi avait ſenti l'importance de cette démarche, et l'avait approuvée. Depuis quelques jours les factieux avaient arboré ſe bonnet rouge. Dumouriez et les Girondiſtes, qui alors paraiſſaient vouloir ramener la règle, et combattre l'anarchie, et que, dans le fait, on ne peut pas accuſer d'avoir jamais flatté les Jacobins, firent ſentir à Pethion, alors maire de Paris, alors aimé des Jacobins, alors tout-puiſſant, que cette marque extérieure allait avoir les plus grands inconvéniens, et rappellerait la roſe-blanche et la roſe-rouge des guerres civiles de l'Angleterre, et les chaperons du tems du roi Jean à Paris. A cette époque Pethion gouvernait abſolument Roberſpierre et les Jacobins: il promit qu'il leur écrirait une lettre, et que ſur le champ, le bonnet rouge ſerait ſupprimé. Le jour convenu était celui que Dumouriez avait choiſi pour aller aux Jacobins.

cobins.

cobins. La lettre fut effectivement écrite, mais elle n'était pas encore arrivée lorsqu'il entra dans la séance. Tous les Jacobins étaient en bonnets rouges; on lui en offrit un lorsqu'il entra, et qu'on le fit monter à la tribune: il fut obligé de s'en coëffer, sans quoi il aurait couru, très-mal à propos, les plus grands risques; il dit peu de mots, il annonça que dès que la guerre serait déclarée, il briserait sa plume, pour reprendre une épée, et il sortit sur le champ. A peine était-il parti, à sept heures et demie, que la lettre de Pethion arriva, et fit l'effet désiré: les bonnets disparurent; ainsi, il ne s'en fallut que d'une demi-heure que le ministre fut exempt de s'en affubler; et d'après les clabauderies des faux royalistes, c'est-à dire, du parti anti-constitutionnel, le public a mal jugé ce fait, qui n'est qu'un pur accident.

Depuis lors les Jacobins étaient devenus les ennemis les plus cruels de Dumouriez, lors de sa sortie du ministère. Les succès de la Champagne les avaient un peu racommodés avec lui, malgré les imprécations de Marat: il avait paru au club un quart-d'heure à son passage à Paris dans le mois d'Octobre 1792; mais il n'avait

jamais entretenu aucune correſpondance, ni avec eux collectivement, ni particulièrement avec aucun d'eux.

Haſſenfratz, Audouin, et tous les autres commis de la guerre y allaient tous les jours : ils y avaient dénoncé le général, et on y avait ſouvent ouvert l'avis de le faire comparaître à la barre du club, pour l'obliger à répondre ſur les faits qui lui étaient imputés. Au travers de toutes ces conjurations, les Jacobins avaient toujours voulu avoir de leur côté le général ; non-ſeulement ils le ménageaient, mais la multitude s'élevait ordinairement pour lui contre ſes délateurs ; et lorſqu' Haſſenfratz avait porté ſur le bureau ſa grande dénonciation du vol de douze cent mille livres, avec les pièces à l'appui, on l'avait fait taire, et on avait paſſé à l'ordre, ou au déſordre du jour.

Les Jacobins avaient même détaché différens émiſſaires pour engager le général à paraître à leurs ſéances ; Anacharſis Clootz était venu pluſieurs fois à la charge, et le général avait toujours éludé, en s'excuſant ſur ce qu'il ne pouvait pas paraître aux Jacobins avant d'avoir préſenté ſes hommages à la Convention. Le docteur Seyffert, qui depuis eſt devenu un des

généraux de l'anarchie, avait fait pareillement de vains efforts, ainsi que Proli, intrigant de Bruxelles, qui avait voulu, au moins, arranger une conférence avec un nommé Desfieux, fameux Jacobin, un des plus actifs voyageurs de la secte, qui arrivait de Bordeaux, où il avait trouvé moyen de décréditer les membres de la Gironde, en excitant la populace de cette grande ville contre les honnêtes gens. Un nommé Jean-Bon St. André, membre de la Convention, furieux Jacobin, quoiqu' avec la réputation d'honnête homme, pénétré d'estime pour le général, sans le connaître personnellement, insistait sur cette conférence, et voulait y assister. Le général ne voulait pas être conduit à ce rendez-vous par l'aventurier Proli, qu'il méprisait : cependant, toutes réflexions faites, il s'y décida ; le jour pris, le général se trouva avoir la fièvre, et être obligé de rester au lit pour une sueur violente. Comme il ne voulait pas manquer de parole à Desfieux, et à St. André, qu'il ne connaissait pas du tout, il arrangea un autre rendez-vous avec eux chez Bonne-Carrère, ci-devant directeur des affaires étrangères, qui était fort lié avec eux.

Là se passa l'entrevue. Desfieux parut au

général une bête brute, un homme médiocre; Jean-Bon St. André lui parut un homme plus raifonnable; on ne put convenir de rien, ni fur la manière dont le général fe préfenterait aux Jacobins, ni fur la conduite que ceux-ci tiendraient avec lui, reftant gouvernés par l'affreux Marat; il ne leur promit pas d'y aller; il n'affura pas qu'il n'y irait pas: au refte, il ne vit dans ces deux hommes, fur l'affaire du roi, dont il n'ofa traiter que légèrement, pour ne pas nuire par trop d'empreffement, qu'une rage groffière, digne des fauvages, qui s'exhalait en des termes les plus injurieux et les plus déplacés. Il reconnut alors qu'il n'avait rien à attendre d'eux. Quant au miniftre de la guerre Pache, et aux bureaux de ce département, le général vit qu'ils étaient foutenus avec acharnement; que les Jacobins, dont Desfieux fe difait, et pouvait bien être l'organe, les voulaient conferver en place, et défiraient que le général Dumouriez, abandonnant fes accufations contr'eux, fe joignît à leur faction, pour renverfer Le Brun, Garat, Clavière, et fur-tout Rolland, qu'ils regardaient comme les agens de la faction de la Gironde.

Dès ce moment il prit le parti de rompre ces

conférences, et il le dit à Bonne-Carrère. Mais il sentit en même-tems tout le danger qui en résulterait pour lui-même, sur-tout, s'il suivait le projet qu'il avait formé, et annoncé à la Convention, de donner sa démission : dans ce cas il eut fallu qu'il se fût livré aux Jacobins pour être complice de tous leurs crimes ; ou une fois dépouillé du commandement, qui était son égide, il eut été poursuivi sur les accusations calomnieuses d'Hassenfratz, mis en jugement, et livré comme coupable à l'affreux tribunal révolutionnaire, qui depuis a assassiné Custine sur les griefs les plus légers.

Dès-lors il fit son plan d'après les circonstances politiques, dont on va voir le développement dans les chapitres suivans. Ne pouvant plus espérer de sauver le Roi, il ne s'occupa que des moyens de le venger, de sauver son épouse infortunée, et son fils, de rétablir la monarchie constitutionnelle, et d'anéantir l'hideuse anarchie qui comblait l'opprobre et les malheurs de la France.

CHAPITRE X.

Conseil d'Etat.

C'EST principalement avec le conseil d'Etat, ou les six ministres exerçant le pouvoir exécutif, que le général Dumouriez traita les affaires pendant les vingt-six jours qu'il a passés à Paris. Sur quoi il faut remarquer, que dans un de ses manifestes postérieurs il s'est glissé une faute d'impression; on a mis vingt-six heures au lieu de vingt-six jours; il a paru dans les papiers Anglais une satyre contre cette pièce, dans laquelle on lui reproche gravement cette erreur, comme n'ayant pas pû faire en vingt-six heures tout ce qu'il annonce; et on lui en fait un grand crime.

Les ministres étaient, Rolland qui aura son chapître à part; il était détesté des cinq autres qui lui cachaient tout ce qu'ils pouvaient, et qui se divisaient eux-mêmes en deux factions, très-désunies. L'une était composée de Le Brun ministre des affaires étrangères, que Dumouriez avait fait premier commis, qui, dans cette place, était très-bon, étant travailleur et in-

ftruit, mais qui n'avait ni affez de dignité, ni affez de force pour exifter par lui-même, et que fon caractère indécis rendait faux, même avec fon bienfaiteur, quoiqu'il le regardât comme fon appui. Il avait éloigné de fes bureaux Maret et Noël, deux hommes affez capables et honnêtes ; il n'avait point pris de directeur général, pour détailler la befogne aux différens premiers commis, et il avait pour fécrétaire particulier un nommé Ifabeau, dont on ne difait pas trop de bien. D'ailleurs, occupé, comme les anciens miniftres, d'intrigues pour conferver fa place, il ménageait les Jacobins beaucoup plus qu'il ne convenait à un homme, que Briffot, Condorcet, et les autres chefs du parti de la Gironde conduifaient dans tout ce qui concernait la politique extérieure. De la faction de Le Brun était Garat, miniftre de la juftice, homme d'efprit, et ayant des idées droites, à qui on ne pouvait reprocher que d'avoir, par une baffe adulation, cherché à juftifier les meurtres fameux des premiers jours de Septembre. Grouvelle, qui n'était que fécrétaire du confeil, mais qu'on pouvait prefque regarder comme un miniftre, parce qu'il prenait fur lui, décidait, et donnait fon avis,

eſt un homme de lettres, tranchant, affichant des idées hardies et exceſſives ſur la révolution.

Ces trois hommes avaient pour antagoniſte, Pache, miniſtre de la guerre, homme d'eſprit, peut-être honnête homme, mais ignorant et aveuglément livré au parti des Jacobins. Il avait une femme et une fille, auſſi laides que méchantes, qui allaient dans tous les clubs, et jufques dans les cavernes des Marſeillois, pour demander la tête du roi. Les bureaux de la guerre étaient devenus un club, où on ne reſpirait que ſang et carnage. On n'y travaillait qu'en bonnet rouge, on y tutoyait tout le monde, même le miniſtre, qui affectant l'extérieur le plus negligé et le plus mal-propre, faiſait ſa cour à la canaille de Paris, en s'aſſimilant à elle. On voyait le même tableau dégoûtant dans les bureaux de la marine, d'où on avait chaſſé tous les honnêtes gens et les commis inſtruits, pour les remplacer par des Jacobins ignorans et furieux, qui, au travers de cette groſſièreté iroquoiſe, ont fait de grandes fortunes. Les bureaux de la guerre et de la marine s'étaient réunis pour préſenter à la Convention Nationale une adreſſe, ſignée auſſi, *dit-on*,

par les deux miniſtres, dans laquelle ils demandaient la mort du roi. Le miniſtre de la marine, nommé Monge, académicien, avait été un excellent inſtructeur d'hydrographie, il avait l'air d'un homme simple, un peu sournois, il était entièrement ſoumis à ſon confrère Pache, et il ſoutenait avec lui, dans le conſeil, la faction des Jacobins.

Clavière, miniſtre des finances, quoique lié avec les Girondiſtes, ſoutenu par eux et parent de Briſſot, ſe joignait ſouvent à cette faction par eſprit de contradiction, et parce qu'elle était la plus puiſſante et la plus active. Il ne penſait, comme les autres qu'à conſerver ſa place, que Cambon et le comité des finances travaillaient à faire ſupprimer.

Tel était le conſeil par lequel paſſaient les affaires publiques dans les tems les plus difficiles et les plus critiques pour la France. Une réflexion très-triſte et très-commune, ſe préſente naturellement; c'est que la revolution Françaiſe, ſous prétexte d'égaliſer tout, a tout avili. Les Jacobins étant la plûpart tirés de la partie la plus abjecte et la plus groſſière de la nation, ne pouvant pas fournir des ſujets aſſez élevés pour les places, ont abaiſſé les places pour se mettre de niveau. Dès-lors il n'y a plus eu dans la partie

gouvernante, ni dignité, ni honneur, et dans la partie gouvernée, ni considération, ni respect, ce qui, au moins, existait dans la démocratie d'Athènes. Ce sont plutôt des *Ilotes* yvres et barbares, qui ont usurpé la place des Spartiates. On a détruit l'ancien gouvernement pour ôter l'abus des places entre les mains des aristocrates, que leur naissance y portait, sans égard à leurs facultés morales, et on ne les remplacés nulle part par des hommes à talens, mais par des plébéiens intriguans et audacieux.

Ce gouvernement, dégénéré en saturnales, ne peut qu'entraîner la ruine entière de la nation, si elle ne détruit pas les tyrans subalternes qui ont tout envahi. Malheureusement elle ne le peut plus par elle-même, puisqu'ils ont l'argent, les armes, toutes les places et tout le pouvoir ; mais comme ils laissent tout perdre par leur ignorance et leurs fureurs, ce sont les armées étrangères qui rétabliront, non pas l'équilibre entre les hommes et les places, ce qui serait la perfection du gouvernement, mais le despotisme de l'aristocratie ; ce qui ne pourra pas durer, parce que l'esprit de liberté est trop enraciné en France pour s'éteindre entièrement, et le nouvel état des choses ramènera encore une nouvelle révolution, dès que les troupes

étrangères, qui ne peuvent pas toujours rester en France, en seront sorties, et laisseront la noblesse, répandue en petit nombre sur la surface de ce vaste royaume, à la merci de la vengeance du peuple, qu'elle s'attirera, en abusant de son triomphe, qui sera de courte durée.

Le conseil ne s'embarrassait point du tout du sort du roi. Le Brun et Garat paraissaient craindre l'issue du procès; mais ils n'osaient s'occuper, ni des moyens, ni de l'idée même de le détourner, ou de le suspendre, ils se contentaient d'avouer que c'était un grand malheur quil eut été entamé. Rolland en paraissait le plus frappé, parce qu'en réfléchissant sur l'imprudence et la méchanceté de ses délations contre le roi, il sentait sans doute, qu'il était la principale cause de son danger, il gémissait et se taisait. Il entrait dans la nature méchante de Clavière de s'en réjouir; d'ailleurs, cet homme avait toujours montré une haine personnelle contre Louis XVI. Quant à Pache et à Monge, ils cabalaient hautement pour sa mort. Grouvelle prétendait qu'il convenait à la dignité républicaine de désirer quil fût *puni*.

Quant aux plaintes des armées et à la fourniture de tout ce qui leur manquait, les querelles les plus vives entre le ministre de la guerre et les

généraux ne purent jamais déterminer le conſeil à prendre un parti collectivement, et à donner aucun ordre. Ils s'étaient réſervés chacun l'autorité excluſive dans leur département ; Pache produiſait au conſeil, comme au comité de la guerre, ſes états de ſituation, qui étaient tous faux, et qui étaient continuellement contredits par de nouvelles plaintes, et par des procès verbaux des commiſſaires de la Convention auprès des armées. On écoutait la lecture de ces pièces, on ſoutenait le comité des achats, derrière lequel était Clavière, l'aſſocié de Bidermann, chef de ce comité, et tout reſtait dans le même état. Il ne fut pourvû, ni à l'habillement, ni à la ſubſiſtance, ni à l'armement, ni aux hôpitaux, ni au ravitaillement des places frontières, ni aux travaux de fortification néceſſaires pour les mettre en état de défenſe. Dès-lors les Jacobins voulaient avoir un homme à eux pour gouverner Paris, ils avaient promis la mairie à Pache, qui s'embarraiſſait fort peu de ce que deviendrait après lui le miniſtère de la guerre, qu'Haſſenfratz et Meuſnier devaient quitter en même tems que lui.

Plus on réfléchit ſur la conduite de la ſociété des Jacobins, plus on s'égare dans les conjectures que font naître les événemens, ſur l'eſprit qui

les faisait agir. Il eſt certain qu'ils ont continuellement travaillé à déſorganiſer, et rendre inutiles tous les moyens immenſes que préſentait la France pour défendre ſa liberté. Ils ont anéanti l'armée et la flotte ; ils ont chaſſé, ou empriſonné, tous les généraux de terre et de mer ; ils ont épuisé en folles dépenſes toutes les reſſources pécuniaires ; ils ont rompu tous les liens politiques et commerciaux avec les autres nations, qu'ils ont toutes bravées ; et on ne peut pas douter qu'ils ne fuſſent, et ne ſoyent encore influencés par des Anglais, des Italiens, des Flamands et des Allemands, qui étaient devenus de furieux Jacobins, et qui étaient connus pour des eſpions payés par les gouvernemens étrangers. On peut ranger dans cette claſſe, les Clootz, Marat, Chabot, Pio, le Juif Ephraïm, de Buſcher, et beaucoup d'autres.

Le décret du 15 Décembre, bien loin d'être déſapprouvé dans le conſeil, était appuyé par tous les membres. Le Brun avait été sécrétaire de la révolution de Liège, qu'il avait ſoutenue par un ouvrage périodique, aſſez bien fait, nommé le *Journal de l'Europe* ; c'eſt d'apres cette feuille que Dumouriez l'avait placé aux affaires étrangères. Il croyait, comme tous les révolutionnaires de France, qu'une révolution ne pouvait pas

pouvoirs l'extenſion la plus tyrannique. Ces miſérables ont été le fléau des Belges, et y ont fait abhorrer le nom Français.

Il reſtait à traiter le plan de campagne. Cambon avait aſſuré qu'on payait ſix cent mille hommes. Nous étions déjà au 15 du mois de Janvier, et le conſeil ignorait encore combien nous avions de troupes, et combien nous aurions de nations ennemies à combattre pendant cette campagne. Le général annonçait que quand même on aurait toute l'Europe ſur les bras, n'ayant pas de guerre civile, (et elle n'était réellement pas encore commencée,) on pourrait avec trois cent ſoixante et dix mille hommes, dont un ſixième de cavalerie, indépendamment des garniſons et des vaiſſeaux de guerre, garder toutes les frontières, en ſe tenant ſur la défenſive dans le Midi et ſur les bords du Rhin, et ne hazardant l'offenſive, que depuis la Mozelle juſqu'à Dunkerque. Voici la diſtribution de ces troupes, telles qu'il la propoſait. L'armée de la Belgique, quatre-vingt mille hommes. Celle des Ardennes, quarante mille. Un corps ſur la Mozelle, en communication avec l'armée des Ardennes et celle du Rhin, vingt mille. L'armée du Rhin, cinquante mille. Une réſerve à Châlons, ou Soiſſons, vingt mille. Un corps à Lyon, pour obſerver les Suiſ-

marcher, sans une désorganisation totale; ansi il ne pouvait qu'être de l'avis d'un décret qui désorganisait tout chez les peuples qui avaient le malheur de nous appeller, ou de nous recevoir. Le principe du général Dumouriez, qui tendait à respecter la liberté, les propriétés, et les opinions de nos voisins, ne pouvait pas s'accorder avec la manière de voir de le Brun. Il ne le lui disait pas, mais lui-même, ansi que Marat, Chepy et ses autres émissaires auprès des Belges, avaient arrangé un pouvoir destructeur sous le nom de comité révolutionnaire. Le général s'était plaint au ministre de la conduite et des propos de Chepy, et l'avait prié instamment de le révoquer comme dangereux dans la Belgique; non-seulement, il le soutenait encore, mais il l'y renvoya avec plus de grands pouvoirs. Ainsi pendant que le général sollicitait la révocation du décret du 15 Décembre, le conseil nommait, ou laissait nommer par les Jacobins, trente-deux commissaires du pouvoir exécutif, auxquels il attribuait dix mille livres de traitement, indépendamment de leurs fraix de voyage et de leurs voleries; il leur composait une instruction ridicule, avec laquelle il prétendait les contenir dans des bornes étroites, mais qu'ils n'ont point du tout suivies, ayant donné à leurs

pouvoirs l'extenſion la plus tyrannique. Ces miſérables ont été le fléau des Belges, et y ont fait abhorrer le nom Français.

Il reſtait à traiter le plan de campagne. Cambon avait aſſuré qu'on payait ſix cent mille hommes. Nous étions déjà au 15 du mois de Janvier, et le conſeil ignorait encore combien nous avions de troupes, et combien nous aurions de nations ennemies à combattre pendant cette campagne. Le général annonçait que quand même on aurait toute l'Europe ſur les bras, n'ayant pas de guerre civile, (et elle n'était réellement pas encore commencée,) on pourrait avec trois cent ſoixante et dix mille hommes, dont un ſixième de cavalerie, indépendamment des garniſons et des vaiſſeaux de guerre, garder toutes les frontières, en ſe tenant ſur la défenſive dans le Midi et ſur les bords du Rhin, et ne hazardant l'offenſive, que depuis la Mozelle juſqu'à Dunkerque. Voici la diſtribution de ces troupes, telles qu'il la propoſait. L'armée de la Belgique, quatre-vingt mille hommes. Celle des Ardennes, quarante mille. Un corps ſur la Mozelle, en communication avec l'armée des Ardennes et celle du Rhin, vingt mille. L'armée du Rhin, cinquante mille. Une réſerve à Châlons, ou Soiſſons, vingt mille. Un corps à Lyon, pour obſerver les Suiſ-

ſés et les Piémontais, quinze mille. L'armée de Savoye, comté de Nice et Provence, quarante mille. L'armée des Pyrénées, vingt-cinq mille. Le long des côtes de l'Oueſt, depuis Bayonne juſqu'à Breſt, quarante mille. Le long des côtes de la Manche, depuis Breſt juſqu'à Dunkerque, quarante mille. Toutes ces armées pouvaient ſe porter ſecours de proche en proche, et comme toute la France était sous les armes, si l'ennemi pénétrait d'un côté, on devait eſpérer pouvoir l'accabler, et ne point perdre de terrein. Il entrait dans le plan, que l'armée de Cuſtine, qui avait déjà évacué Francfort, se reployerait ſur Landau, et ne laiſſerait à Mayence qu'une garniſon ſuffiſante, pour forcer le roi de Pruſſe à perdre deux ou trois mois devant cette place, tems précieux à employer, pour travailler à mettre en état de défenſe les places d'Alſace, de la Lorraine, et des Ardennes, et pour faire perdre la campagne entière à l'ennemi dans cette partie.

On portait dans ce plan le plus grandes forces et l'offenſive dans la Belgique, parce que c'eſt un pays de plaines, ſans places fortes, et même ſans aucune de ces poſitions topographiques qui en tiennent lieu; anſi le ſort de la guerre dans ces provinces devait ſe décider par *des batailles*; ſi on les gagnait, la plus forte par-

ſie de l'armée pouvait paſſer le Rhin; ſi on les perdait, on avait la reſſource de ſe retirer derrière les places de la Flandre et de l'Artois ; et cependant toute la campagne pouvait ſe paſſer, ſans que la France fut entamée de ce côté.

Tel était le plan, que, dans toutes les hypothéſes imaginables, le général Dumouriez propoſait au comité de ſûreté générale et au conſeil d'état. Au lieu de cela, la Clos, qui venait d'être nommé commandant dans l'Inde, propoſait qu'on le fit partir avec quinze mille hommes et quinze vaiſſeaux de guerre, ce qui ſuppoſait néceſſairement la guerre avec les Anglais et les Hollandais, guerre qui n'était point déclarée, et qu'il eût été très-facile et très-néceſſaire d'éviter. Il s'agiſſait dans cette expédition de la Clos, de s'emparer du Cap de Bonne-Eſpérance et de Ceylan, pour enſuite ſe joindre à Tipoo-Saïb, et tomber ſur le Bengale. Kellermann, en prenant congé de la Convention, pour al lercommander l'armée du Dauphiné, forte d'à-peu-près vingt-mille hommes, indépendamment de celle du comté de Nice, aux ordres du général Biron, qui était d'à-peu-près dix à douze mille, avait reçu ordre d'aller conquérir Rome, et avait répondu gravement qu'il allait à Rome. On avait encore affaibli cette armée, en en déta-

chant ſept à huit mille hommes avec la flotte de Toulon, deſtinés à conquérir la Sardaigne, dans la plus mauvaiſe ſaiſon de l'année, dans cette mer étroite et parſemée d'iſles et de rochers. Auſſi a-t-on perdu une partie de cette flotte, et l'expédition a échoué. L'armeé des Pyrénées n'exiſtait point, n'étant compoſée que d'un nombreux état-major, sans troupes. Cependant on prétendait aller conquérir l'Espagne, et on y deſtinait quarante mille hommes qu'on n'avait pas, et le général Servan. Il n'y avait point de troupes ſur les côtes de l'Oueſt et du Nord, à peine de faibles garniſons à Belle-Iſle, et à deux ou trois autres points de ces côtes. Point de corps de réſerve. Il s'en fallait plus de cinquante mille hommes que l'armée de la Belgique, unie à celle des Ardennes, fut au complet. Celle d'Alſace n'était pas de vingt mille hommes, non compris vingt-deux mille hommes enfermés dans Mayence; et l'armée de la Mozelle était de dix à douze mille hommes.

Il manquait donc plus de cent-cinquante mille hommes, pour que le plan du général put être ſuivat; et tous les moyens pour nourrir, armer et habiller cette quantité de troupes, et ſur-tout pour lui donner un ſixième de cavalerie, manquaient à la fois. Il eut follu vingt mille hommes

de cette armée à l'armée de la Belgique, jointe à celle des Ardennes, et les deux n'en avaient pas six mille. Il fallait pour ces deux armées quinze mille chevaux d'artillerie; à la vérité, on devait supposer, que si le général était contraint par une force majeure à évacuer les Pays-Bas, et à se retirer dans le département du Nord, il emmènerait le plus qu'il pourrait de chevaux de trait du pays, pour les ôter à l'ennemi, dont on savait que les préparatifs étaient immenses, et le plan d'attaque dirigé contre l'Alsace et les Pays-Bas.

Le plan du général fut adopté, les trois cent soixante et dix mille hommes furent décrétés, avec quelques changemens dans leur distribution, mais ce fut tout ce qui en résulta. Cependant, peu de jours avant son départ, le général obtint, qu'en attendant l'exécution du décret de complettement, on ferait avancer dans la Flandre maritime, et vers Mons et Gand, environ quinze mille hommes de nouveaux bataillons, qui se trouvaient en troisième ligne dans la Picardie, la Flandre et l'Artois, où ils étaient inutiles.

Indépendamment du conseil, où le Brun et Garat n'étaient point d'avis qu'on développât tous les projets, sur-tout, pour la partie politique, il se tint deux comités particuliers chez le

général Dumouriez, qui semblèrent devoir decider du sort de l'empire, et qui ne menèrent à rien. Ils étaient composés seulement des deux ministres le Brun et Garat, et des Girondistes, Condorcet, Pethion, Gensonné et Brissot. Peut-être leur unique but était-il, que tout Paris sût, que ces comités avaient eu lieu, pour faire croire que le général était entièrement dans leur parti, et le fortifier d'autant de tous ses partisans. Le Brun pria même le général d'écarter tout ce qui concernait les négociations avec l'Angleterre et la Hollande; il n'en fut pas du tout question. Brissot y étala ses projets de conquérir l'Espagne et l'Italie, que le général refuta facilement.

Il y fut aussi question de la Suisse. Clavière venait de remporter une grande victoire, en forçant le général Montesquiou à s'exiler, pour ne pas tomber entre les mains de son dénonciateur, l'horrible Dubois de Crancé, et en désorganisant Genève, sa patrie.

Brissot, et avec lui un parti nombreux, suggéré, en partie, par les agens des puissances étrangères, auxquelles il importait de faire entrer les Suisses en coalition; Brissot prétendait qu'il fallait les faire déclarer, ou les attaquer. Le général prouva par des raisonnemens militaires, qu'aucun de ces métaphysiciens ne comprenait,

qu'il fallait ménager le Corps Helvétique, et cependant, à tout évènement, tenir un corps de quinze mille hommes pour couvrir Lyon, et pour obſerver.

Le général tenait d'autant plus à cette neutralité, que c'était pendant ſon miniſtère qu'était arrivée l'aventure du régiment d'Erneſt, déſarmé à Aix, dans laquelle il avait fait tout ſon poſſible pour réparer l'injuſtice de ſes compatriotes, en envoyant deux cordons rouges aux deux chefs de cet eſtimable régiment, et en aſſurant ſa retraite juſqu'aux frontières.

Depuis lors, il avait toujours cherché tous les moyens d'entretenir cette neutralité, ſi juſte et ſi convenable aux vrais intérêts des deux nations. Au reſte, ſes efforts à cet égard ont bien moins ſervi dans cette circonſtance épineuſe, que les démarches fermes et meſurées du Colonel de Weiſs, du Conſeil Souverain de Berne, connu par des ouvrages, qui peignent, à la fois, l'énergie de ſon ame, la bonté de ſon cœur et l'étendue de ſes connaiſſances. Sans caractère diplomatique, du moins avoué, il avait eû l'art de ſe faire reſpecter des miniſtres, d'être écouté dans les comités et de ſe former un parti dans la Convention. Tranquille au milieu des dangers, et pur au ſein de la corruption,

il n'avait pas craint de dire à un des principaux chefs : *Je sais que vous pouvez me faire arrêter, ou poignarder dans ce moment, mais les preuves qui vous accusent sont déposées chez un tiers, et vous feraient guillotiner dans huit jours ; je demande pour prix de ma discrétion la paix de ma patrie.*

Dans une autre occasion importante, où il joignait adroitement les menaces à la flatterie, un officier supérieur l'interrompit brusquement, et lui demanda, si, pour oser parler ainsi, il avait cent mille hommes à ses ordres, dans les fauxbourgs de Paris ? *Non*, lui répondit-il fièrement, *je n'ai que moi ; mais j'ai cent mille sentimens républicains dans le cœur, et vous n'en avez que mille.* On applaudit, et il continua en souriant. Son *Coup-d'œil sur les relations politiques de la République Française et du Corps Helvétique*, lancé à-propos au moment de l'éruption, acheva de déjouer les projets hostiles, et il est très-probable, que sans lui, la guerre eut été déclarée avant la fin de Février ; divers préparatifs secrets étant déjà en activité : ils se dirigeaient d'après le plan assez mal combiné par Robert, Clavière et quelques émigrés Suisses, qui déterminait l'attaque sur trois points à la fois. La division de la gauche, composée d'une partie de l'armée du Haut Rhin

renforcée, devait prendre Bâle d'aſſaut, ou par ſurpriſe, et obſerver les Autrichiens, déjà fort occupés d'eux-mêmes ; celle de la droite, compoſée en partie de l'armée des Alpes, devait bloquer Genève, où l'on avait un grand parti, et pénétrer par Verſoix dans le Pays-de-Vaud. La diviſion du centre, raſſemblée ſous Belfort, et compoſée de l'élite des troupes des départemens voiſins, devoit (par le Porentru, déjà occupé par les Français,) ſe porter rapidement ſur Berne, où l'on convoitait un tréſor, des greniers, des caves, et un arſenal conſidérable. La place avoit été reconnue, et quoique preſqu'iſle d'une rivière profonde, on ſe flattait au moyen des bombes, des boulets rouges, et des hauteurs qui la commandent, de l'emporter avant que les milices Suiſſes fuſſent raſſemblées, et en état d'agir en maſſe. D'ailleurs, on comptait ſur une puiſſante diverſion, du nombre très-exagéré des mécontens du Bas-Valais, Neuchâtel, Pays-de-Vaud, Soleure, Lucerne et Fribourg. Cette dernière ville était déſignée comme objet de vengeance particulière, relative à une affaire d'aſſignats. On prévenait les cantons démocratiques, que tout cela ne les concernait pas, et qu'on déſirait conſerver la paix avec eux. A l'égard des autres Etats, les com-

missaires et propagandistes devaient se hâter de bouleverser leurs constitutions, exciter les pauvres contre les riches, saisir les conseils et les principaux citoyens, guillotiner, incarcérer, déporter, s'emparer du numéraire, des vivres, des chevaux, des armes, provoquer l'émigration pour avoir les biens, bafouer la religion, et au nom de la liberté et du bien public, ruiner ce peuple heureux, et le rendre esclave. L'expédition devait être brusquée et tout au plus l'affaire d'un mois. Mais la mine éventée, la motion prévenue, et Clayière et Brissot tenus en échec par Weiss, firent échouer le projet, et sauvèrent la Suisse d'une irruption, à laquelle, vû les circonstances du moment, elle pouvait tout perdre, et rien gagner.

Quand à la conquête de Rome et de l'Espagne, on la remit au tems où l'on aurait une armée pour opérer dans chacune de ces parties. Au reste, ces deux comités furent aussi inutiles que les séances des comités de sûreté générale et du conseil; et Dumouriez ne put, par aucun moyen, terminer aucune affaire.

CHAPITRE XI.

Retraite de Rolland.

C'EST à l'époque de la mort du roi que le ministre Rolland envoya enfin sa démission, après avoir lutté longtems contre les Jacobins et même contre son propre parti, pour se soutenir dans le ministère. Jamais le conseil ne parût plus joyeux que le jour où il reçut la lettre de ce ministre de l'intérieur, qui annonçait à ses collègues, le parti qu'il venait enfin de prendre. Le conseil semblait une classe delivrée d'un pédant incommode. Cette démission, qui était un préliminaire arrangé entre les deux factions pour assurer celle de Pache, a eû une issue très-différente pour les deux ministres; le dernier a acquis une très-grande place, celle de maire de Paris; la premier n'a pas cessé depuis d'être en butte à la persécution des Jacobins, et son épouse a même été emprisonnée.

C'est encore un trait de la lâche politique de la faction de la Gironde, qui aurait dû ne jamais abandonner un homme qu'elle avait

mis en avant sans aucune réserve. A la vérité, chaque démarche de Rolland, depuis son entrée dans le ministère, était une mal-adresse qui le compromettait, lui, et son parti. Rolland a peu d'esprit, il a beaucoup d'instruction sur la partie du commerce et des manufactures, et si on avait pû séparer les parties du ministère de l'intérieur, qui était trop étendu et trop compliqué pour une tête aussi faible, il aurait été excellent ministre du commerce. Il a de la probité, et même de la douceur et de la bonhommie; mais la vanité de passer pour un homme vertueux, lui avait fait adopter un air de roideur et un ton de rigorisme, qui n'était pas dans son caractère. Il voulait ressembler à Caton le Censeur, il en avait pris la tournure sèche, frondeuse et repoussante, mais il n'en avait ni le génie, ni l'énergie. Son costume était antique avec affectation, mais au moins, il était propre dans son habillement, et il n'avait pas adopté le cinisme sâle des Jacobins. Sa démarche était grave et décente, et il ne manquait point à la dignité de sa place; il se faisait même respecter. Il était grand travailleur sur les parties qu'il connaissait, mais pliant toujours à la volonté du peuple, toujours per-

ſuadé que les ſupérieurs avaient tort, et d'après cette opinion très-dangereuſe, lorſqu'elle eſt trop générale, ſe conduiſant habituellement avec imprudence et précipitation. Il n'était point entêté dans ſes opinions ſur les parties du gouvernement qu'il ne connaiſſait pas, comme la guerre, la marine et la politique, il avait à cet égard le jugement très-ſain, et il appuyait avec beaucoup de véracité ce qu'on préſentait de juſte et de raiſonnable dans ce qui concernait les autres départemens. Depuis les changemens dans les miniſtres, ſe méfiant de leur ignorance, et peut-être de leur mauvaiſe foi, il n'admettait plus la reſponſabilité ſolidaire, c'était ſur-tout ce qui le faiſait haïr dans le conſeil, et il ne voulait plus répondre que pour lui-même.

Le caractère et les principes de Rolland en auraient fait un aſſez bon miniſtre dans un tems moins orageux, et ſi la république eût été bien arrangée, car il était très-républicain, c'eſt même ce qui lui a fait tenir une conduite indécente, perfide et cruelle avec Louis XVI, ce qui l'a engagé à l'accuſer, et à livrer à la féroce et imprudente Convention la fatale boëte de fer, où était tout la correſpondance *paſ-*

ſive de ce monarque, dans laquelle ces monſtres ont trouvé le prétexte du martyre, auſſi injuſte qu'illégal de ce prince infortuné.

Rolland avait le malheur de ſe laiſſer conduire par une femme, bel eſprit, qu'il avouait avoir donné le *poli* à ſes volumineux ouvrages, et de s'être entouré d'un certain nombre de folliculaires, fripons, ou fanatiques, qui compoſaient ſous ſes yeux la *Bouche de fer*, le *Thermomêtre*, et preſque toutes les longues affiches de toutes les couleurs, dont tous les matins on tapiſſait toutes les rues et les lieux publics de Paris. Les Jacobins ont fini par tourner contre lui et ſa faction ce moyen de prêcher les ſots, qui ne laiſſait pas de coûter beaucoup d'argent. Le pauvre Rolland eſpérait jouer le rôle de Numa Pompilius : il faut dire un mot de ſa nymphe Egérie, qui était ſa femme, Mad. Rolland, qui, interrogée à la barre de la Convention, dans une accuſation injurieuſe et calomnieuſe d'un aventurier, nommé Viard, répondit qu'elle était la citoyenne Rolland, du nom d'un homme vertueux, qu'elle était glorieuſe de porter. Elle ſe tira de cette eſpéce d'affront avec beaucoup d'honneur, et certainement il n'a pas fallu moins

que l'acharnement des Jacobins, contre ſon mari, pour l'avoir depuis persécutée et emprisonnée.

Parmi toutes les femmes dont les noms ſeont inſcrits dans l'hiſtoire de cette révolution, ucune n'a joué un rôle plus noble et plus téreſſant que Mad. Rolland. C'eſt une femme trente à quarante ans, très-fraîche, d'une gure très-intéreſſante, toujours miſe élégament, parlent bien, et peut-être avec trop de cherche d'eſprit, vertueuſement coquette, et étant fait le coryphée d'une ſociété de métayſiciens, de gens de lettres, de membres la Convention et de miniſtres, qui, tous les urs allaient prendre ſes ordres, mais qui, parulièrement, s'aſſemblaient chez elle le venedi. C'eſt à ce dîner que ſe déployait la poique de toute la ſemaine, et qu'on arranait le plan de conduite de toute la ſemaine ivante. Aucune des femmes des autres miniſes n'était admiſe à ces myſtères politiques. uoiqu'avec beaucoup d'eſprit, Mad. Rolland ait imprudente et hautaine, elle était fort aiſe 'on ſût qu'elle dominait ſon mari, et par-là le lui avait nui plus qu'elle n'a jamais pû i être utile par ſes conſeils. Elle avait donné

pour coopérateurs à son mari, dans les détails de son ministère, Pache et Lanthenas. Le premier avait si bien gagné la confiance intime de Rolland, que c'est par lui qu'il est devenu ministre de la guerre. Une fois son collègue, il n'a cherché qu'à le contrarier et le perdre; et pour mieux y réussir, il s'est jetté à outrance dans le parti des Jacobins. Leur lutte été sensible, ils se sont accrochés sans aucun ménagement, et ils sont tombés tous les deux à la fois, mais Rolland est resté à terre, et Pache s'est relevé.

Plusieurs autres femmes se sont montrées sur les tréteaux de la révolution, mais d'une manière moins décente et moins noble que Mad. Rolland, excepté Mad. Necker, qui peut seule lui être comparée, mais qui, vû son âge et son expérience, était plus utile à son mari, et moins agréable à ses entours. Toutes les autres, à commencer par Mlle. La Brousse, la prophêtesse du chartreux Don Gerle, Mdes, de Staël, Condorcet, Pastoret, Coigny, Théroigne, etc., ont joué le rôle commun d'intriguantes comme les femmes de la cour, ou de forcenées, comme les poissardes. La seule infortunée, Elisabeth Corday, a consigné son nom

dans l'hiſtoire, en purgeant la terre du monſtre Marat, par un fanatiſme, qui heureuſement pour l'humanité, doit trouver peu d'imitatrices.

La retraite de Rolland n'apporta aucun changement dans le conſeil. Déjà depuis long-tems il n'était occupé que de ſes chagrins, de ſes dangers et de ſa propre défenſe. Dès qu'un Jacobin lançait une diatribe contre lui, il ſe croyait obligé d'envoyer à la Convention une lettre juſtificative, et la Convention, qui était peut-être encore plus fatiguée de la ſévère probité de Rolland, que de ſon eſprit factieux, ne voyait dans ſes homélies qu'un orgueil inſupportable. Sa faction elle-même, ne voyant plus en lui un homme accrédité, avait renoncé à le ſoutenir, et avait pris très-imprudemment le parti de le ſacrifier. Rolland ſe perſuada que ſa démiſſion ſerait refusée, il ne quitta l'hôtel du miniſtère que lorſqu'il ne pût plus douter de ſon ſort. Il y couchait rarement dans les derniers tems, car les Jacobins, pour l'effrayer, y envoyaient de tems en tems faire des excurſions nocturnes par les Fédérés. C'eſt ainſi qu'étaient traités les chefs du pouvoir exécutif. Le Brun et Clavière ont été depuis accusés et em-

prisonnés. Garat a été accusé et arrêté après avoir donné sa démission. Cette révolution porte un tel caractère de barbarie, qu'aucun de ceux qui y ont eû part, et qui y ont joué un rôle, n'a été à l'abri de la mort violente, ou de l'exil, ou de la fuite.

CHAPITRE XII.

Négociations de Hollande.

LA France n'avait alors d'ennemis déclarés que l'Autriche, la Prusse et le roi de Sardaigne, elle avait eû sur eux une supériorité décidée pendant toute la campagne précédente, qui eût été entièrement décisive, si, d'après le plan du général Dumouriez, Custine, au lieu de passer le Rhin pour faire la pointe sur Francfort, qui n'a produit qu'une faible contribution, qu'on a payée bien cher, s'était emparé de Coblentz, où il n'y avait point de garnison, et si on avait pourvû aux besoins des armées, de manière, à ce que celle de la Belgique eut pû prendre ses quartiers d'hyver le long du Rhin, depuis Clèves jusqu'à Cologne; celle des Ardennes, de Cologne à Andernach; celle de la Mozelle, d'Andernach à Mayence par Coblentz; et celle d'Alsace, de Mayence à Landau par Spyre. Cette position de quartiers d'hyver eût affamé Luxembourg, qui se serait trouvé sans communication et forcé de se rendre; on aurait eû derrière soi

un pays neutre, ou ennemi, ſur lequel on aurait pû vivre long-tems, et on aurait pû, en ouvrant la campagne de bonne heure, paſſer le Rhin, et pénétrer dans le centre de l'Allemagne, où on aurait été reçu à bras ouverts, ſi on ne s'était pas fait craindre par des décrets abſurdes, et des commiſſaires ſpoliateurs, qui ordonnaient les violences, l'inſulte et le pillage. On avait manqué ce grand plan, cependant on pouvait encore ſe ſoutenir très-bien contre les trois ennemis qu'on avait déjà vaincus, en ayant ſoin de ne pas ſe donner de nouveaux ennemis.

Il ſe préſenta un moyen de rendre l'Eſpagne neutre, et ce moyen eût épargné un grand crime à la nation. Le roi d'Eſpagne fit remettre à la Convention Nationale par ſon conſul, une adreſſe, par laquelle il s'engageait à reſter neutre, ſi on voulait ſauver la vie de l'infortuné Louis XVI. Cette démarche fait honneur à ce monarque. Pourquoi les princes du ſang Français n'en ont ils pas fait autant ? La féroce et ſtupide Convention rejetta cette adreſſe avec mépris. C'eſt un crime de plus envers la nation, à laquelle on donnait un ennemi de plus, ſans la conſulter.

Depuis long-tems la cour de Londres et celle de la Haye montraient une grande averſion pour la révolution Françaiſe, et la mort de Louis XVI. ne pouvait qu'augmenter cette averſion; mais en Angleterre, le roi ſeul déſirait la guerre, et en faiſait ſon affaire perſonnelle; en Hollande, tout le monde la craignait. Il était donc poſſible à la France d'éviter d'avoir ces deux ennemis de plus. On avait jusqu'alors ménagé la Hollande, d'où nous tirions du numéraire et des denrées; il n'y avait qu'à continuer.

A la fin du mois de Novembre, le général Dumouriez avait propoſé au pouvoir exécutif de l'autoriſer à prendre Maeſtricht, ſans lequel il ne pouvait pas défendre la Meuſe et le pays de Liège. Il croyait poſſible, d'après beaucoup d'exemples pareils dans d'autres guerres, de prendre et garder cette place, en s'engageant par un manifeſte authentique à la rendre à la fin de la guerre. Alors ſon armée était victorieuſe et pleine d'ardeur, il avait raſſemblé, après la priſe de la citadelle d'Anvers, toute ſa groſſe artillerie à Tongres et à Liège, non pas pour faire périr les chevaux faute de fourage, comme les Jacobins l'en ont bêtement

accusé, mais pour forcer Maëstricht à se rendre. Cette place n'avait alors ni garnison, ni palissades, ni approvisionnemens d'aucune espèce, suffisantes pour soutenir un siège. Venloo était dans le même cas. Les griefs ne manquaient pas pour légitimer cette prise, et rejetter l'aggression sur les Hollandais, s'ils s'en étaient offensés. Ils avaient déjà souvent faussé la neutralité, et tout récemment ils venaient de défendre la livraison d'aucune denrée aux Français, sous peine de la vie, pendant qu'on rassemblait sur le Bas-Rhin de grands approvisionnemens tirés de la Hollande pour les armées Impériale et Prussienne. Le conseil avait rejetté alors les propositions du général, et lui avait ordonné expressément de garder la plus exacte neutralité avec les Hollandais, ce qu'il avait exécuté ponctuellement. On lui avait donné alors un autre ordre, dont il avait facilement démontré l'absurdité, et qui était resté sans exécution. C'était d'aller pendant l'hyver faire le siège de Luxembourg.

Comme on avait laissé échapper la seule occasion de s'emparer de Maëstricht, qu'on peut regarder du côté de la Meuse comme la clef des Pays-Bas, le général n'était plus d'avis

de laisser commettre de notre part aucun acte d'hostilité, qui pût justifier la déclaration des Hollandais contre nous, sachant bien que cette déclaration entraînerait celle de l'Angleterre. Son avis était, qu'il fallait profiter de tous les moyens qui se présenteraient pour s'assurer la neutralité des deux nations. Celle de la Hollande sur-tout était indispensable, si on prétendait conserver les Pays-Bas. Si les Hollandais se déclaraient, et livraient le passage par Maëstricht et Venloo, la Meuse n'était plus tenable, il fallait abandonner le pays de Liège, la Gueldre, le Limbourg, le Brabant et le comté de Namur, et se retirer derrière l'Escaut, en retrécissant sa ligne de défense entre la citadelle d'Anvers et Valenciennes. Si les Anglais et les Hollandais assemblaient une armée dans la Flandre Hollandaise, il fallait encore abandonner l'Escaut, et se retirer derrière la Lys et sous nos places de Flandres et d'Artois.

Il se trouvait alors à Paris des réfugiés Hollandais, victimes de leur révolution, et de la fausse et puérile politique du ministre Brienne. Plusieurs d'entr'eux étaient des hommes considérables, et ils assuraient que leur parti était beaucoup plus puissant que celui du Stathou-

der, ce qui était vrai. On les avait rebutés jusqu'au mois de Janvier : alors le ministre Le Brun, après les avoir entendu, les avait adressés au général Dumouriez, pour avoir son avis sur leurs moyens, et sur-tout sur un projet d'expédition contre la Zélande, qu'ils présentaient comme immanquable. Après un mûr examen ce projet parût impraticable au général, mais il dit au ministre qu'il différait de donner définitivement son avis jusqu'à ce qu'il fût rendu à Anvers, et qu'il eût pris des connaissances plus positives sur les détails de ce projet, qui lui paraissait d'une exécution très-difficile au premier aspect : il fut donc décidé que les réfugiés Hollandais se transporteraient à Anvers avec leur comité révolutionnaire, et la légion Batave, d'à-peu-près dix mille hommes, eût ordre d'y aller en garnison, pour faire l'avant-garde du corps d'armée Française, en cas qu'on fût obligé d'entrer en guerre avec la Hollande. On plaça un agent auprès de ce comité Batave pour rendre compte au ministre Le Brun de la partie politique. On ne prit au reste aucun engagement positif avec les Hollandais, et tout fût subordonné au succès d'une négociation, qui parraissait prête à s'entamer d'après les circonstances suivantes.

Pendant que Dumouriez gérait les affaires étrangères, il avait envoyé comme ministre plénipotentiaire à La Haye, Emanuel de Maulde, maréchal de camp, qui s'y était conduit avec beaucoup d'adresse et de prudence, qui avait procuré des armes et des chevaux, et qui avait concilié les intérêts des réfugiés avec ce qu'il devait d'égards au gouvernement du pays, de manière à conserver l'estime et la confiance des deux factions qui divisent la Hollande. Cette conduite, conforme à ses instructions, était trop sage pour convenir au tems présent, de Maulde avait de plus la tache d'être noble et même titré; Le Brun le prit en haine particulière, le comité militaire trouva mauvais qu'il envoya des fusils à Dunkerque, on attaqua ses marchés, on le calomnia, on le rappella, et on lui donna pour successeur Noël, que le général avait fait premier commis des affaires étrangères; celui-ci, quoique foncièrement honnête homme, partant de Paris avec des préjugés contre Maulde, un grand désir de le remplacer, et des projets de négociation beaucoup moins prudens, fut très-mal reçu, l'attribua à Maulde, écrivit contre lui, et devint son ennemi et son délateur.

De Maulde, en arrivant à Paris pour se justifier, vint trouver le général, et lui dit, que si on voulait garder la neutralité avec la Hollande et l'Angleterre, rien n'était plus facile: qu'à la vérité, les ministres des deux cours ne voulaient, ni reconnaître la Convention Nationale, ni traiter avec le ministre Le Brun; mais que le grand pensionnaire de Hollande, van Spiegel, et l'ambassadeur d'Angleterre, milord Auckland, l'avaient chargé d'annoncer qu'on traiterait volontiers avec le général Dumouriez.

En même tems Bénoit, agent du ministre Français, qui arrivait de Londres, dit à Le Brun de la part de l'ancien évêque d'Autun, de Talon et des autres émigrés constitutionnels, qui avaient des relations avec le ministère Britannique, que le ministre Pitt et le conseil de St. James ne demandaient pas mieux que d'assurer la neutralité, pourvû que le général Dumouriez fut chargé de la négociation, et passât en Angleterre pour la terminer, ce qu'il pouvait faire très-aisément avant d'entrer en campagne.

Le Brun et Garat furent d'abord les seuls dans la confidence de cette ouverture. Garat, dont

dont les vues étaient droites, la saisit avec vivacité, et ouvrit l'opinion de donner au général une commission d'ambassadeur extraordinaire; sans déplacer Chauvelin, qui était ministre plénipotentiaire, et de le charger de demander une décision cathégorique pour la guerre, ou la neutralité. Le procès du roi n'était pas encore terminé, mais on n'en prévoyait que trop la cruelle catastrophe. Cette circonstance fit faire de nouvelles réflexions à Garat, qui craignit que les Anglais n'eussent la mauvaise foi de garder Dumouriez à Londres, dès qu'il y serait arrivé, pour ôter aux Français leur meilleur général. Dumouriez fut obligé de dissimuler qu'il avait prévu le même inconvénient, et que c'était tout ce qu'il désirait, pour se tirer des mains des scélérats qui tyrannisaient sa patrie. Il eût l'air de souscrire à la prudence de Garat, et voici ce qui fut arrêté :

Que l'affaire serait portée au conseil, et la proposition faite par le ministre Garat, d'envoyer le général Dumouriez en ambassade extraordinaire à Londres, d'après l'ouverture faite par les ministres d'Angleterre et de Hollande; d'ordonner au général de trancher cette négociation avec noblesse et promptitude, et quel qu'en fut le

succès de revenir sur le champ se mettre à la tête de son armée. On devait demander au ministère Anglais toutes les sûretés pour la personne du général, et pour son libre retour. Clavière, Pache et Monge s'opposèrent de toute leur force à cette proposition, certainement par principe d'inimitié et de jalousie, car tous les trois connaissaient bien la détresse de leurs départemens, et leur impuissance de soutenir une guerre universelle, de terre et de mer.

Le général fut très-fâché du mauvais succès de ce projet, dans lequel il avait vû sa délivrance, et un grand moyen de servir sa patrie; il ne se rebuta cependant pas. Il convint avec Le Brun et Garat, qu'il n'en serait plus question au conseil, qu'on suivrait l'affaire sans bruit, et qu'on attendrait qu'elle fut bien préparée pour la faire réussir. Il fût décidé que de Maulde repartirait pour la Haye sur le champ, sous prétexte d'aller y terminer ses affaires personnelles; que Noël serait rappellé, et placé ailleurs; que le général chargerait Maulde d'une lettre pour milord Auckland, dans laquelle il lui marquerait, qu'il devait se trouver le premier Février à Anvers, pour visiter les quartiers d'hyver de son armée, qu'ayant appris par

de Maulde, son ami, que milord avait parlé de lui avec estime et confiance, il serait enchanté, si l'occasion se présentait de le voir sur la frontière, que peut-être cette entrevue pourrait être utile aux deux nations et à l'humanité. Il fut décidé que si milord Auckland répondait à cette espèce d'invitation d'une manière affirmative, comme cela était à présumer, le général accepterait l'entrevue, et qu'il pourrait même, de-là, passer en Angleterre, si cette démarche devenait nécessaire.

Il fut décidé que Maret, qui avait déjà fait plusieurs voyages en Angleterre, y serait renvoyé pour savoir de M. Pitt, si réellement il souhaitait traiter personnellement avec le général Dumouriez. Chauvelin, qui s'était brouillé avec l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand, qu'on lui avait donné pour Mentor, n'avait point du tout réussi dans son ambassade, qu'il avait prétendu mener tout seul, ayant contre lui le préjugé de la nation, le roi d'Angleterre, le plus despotique et le plus en colère de tous les rois contre la révolution Française, les Emigrés Français de toutes les couleurs et de toutes les dates, ses coopérateurs, la Convention Nationale et sa propre inexpérience. Dans le cas

ou le voyage du général s'arrangerait, il fût décidé que Chauvelin serait sacrifié, c'est-à-dire qu'il serait placé ailleurs, car Dumouriez qui avait été intimément lié avec son père, et qui l'avait placé en Angleterre d'après ce sentiment, avait exigé de Le Brun qu'il lui donnât Venize, ou Florence, pour lui faire suivre avec plus de succès la carriére des négociations. C'est ici l'occasion de dire un mot sur le caractère personnel que le général Dumouriez a développé dans le cours de son existence publique. Soit facilité, soit principe, il n'a jamais fait tort à personne, il a obligé beaucoup de monde, et dans le nombre plusieurs, qui certainement ne le méritaient pas, ce qu'il n'a reconnu qu'après; il a fait par conséquent beaucoup d'ingrats. Chauvelin devait donc être rappellé, et Maret devait avoir sa place au départ de Londres du général; ainsi il était très-interessé à faire réussir la négociation, et à préparer les voyes au général, pour être bien reçu en Angleterre, et sur-tout pour que sa mission fût très-facile et très-courte.

CHAPITRE XIII.

Départ de Maulde, de Maret et du général Dumouriez.

EMANUEL de Maulde partit pour la Haye, quoique la mort du roi qui arriva sur ces entrefaites, dût en apparence rompre tous les projets; mais la certititude où l'on était que, sur-tout, la Hollande avait le plus grand désir de parvenir à conserver la neutrailité, fit juge à Garat et à Le Brun, que le ressentiment de cette horrible catastrophe, céderait à ce grand intérêt, et ils ne se trompaient pas. Le départ de Maret fût retardé assez mal-à-propos, et n'eût lieu que le jour même du départ du général, sous prétexte de faire pressentir sur ce voyage M. Pitt, par un de ses amis, qui avait déjà servi d'intermédiaire dans un voyage précédent de Maret en Angleterre. Mais dans le fait, le général a eû lieu de présumer que Le Brun, piqué de ce que la cour de St. James ne voulait pas traiter avec lui, comme ministre des affaires étrangères de la république, ni avec la Convention, n'était pas fâché de

faire manquer cette négociation, sans y paraître, en laissant agir l'étourderie de Brissot et la sottise du comité diplomatique de la Convention, qui semblait trouver que le France n'avait pas assez d'ennemis, et chercher à en augmenter le nombre, en insultant toutes les nations.

La mission de Maret n'eût aucun succès, parce qu'en arrivant à Douvres, cet agent trouva l'ordre de se rembarque sur le champ. Chauvelin n'avait jamais été reconnu en Angleterre comme ministre de la république; dès que la Convention avait aboli la royaute, la mission de Chauvelin avait été regardée comme cessée par la cour de St. James, et elle n'avait toléré son séjour à Londres, qu'en qualité de particulier. A la nouvelle de la mort cruelle de Louis XVI, le roi d'Angleterre ordonna à Chauvelin de sortir de Londres sous vingt-quatre heurs, et du royaume sous huit jours. C'est dans cette circonstance que Maret arriva, et reçut ordre, ou conseil, de se rembarquer sur le champ.

Mais cette circonstance ne changea rien aux négociations de la Hollande. Le général Dumouriez partit le 26 Janvier, le désespoir dans

l'ame. Il n'avait pas pû empêcher un crime inutile, honteux et funeste; il n'avait réussi, ni à faire annuller le décret du 15 Décembre, ou au moins à en faire excepter les Pays-Bas pour sauver l'armée Française en cas de retraite, ni à faire établir une bonne administration pour les fournitures de l'armée, ni à obtenir les réparations, les remontes pour la cavalerie, les recrues, et tout ce qui lui manquait pour se mettre en campagne, ni, ce qui l'affligeait le plus, ce qui le rendait honteux d'être Français, à sauver un roi, dont il connaissait l'innocence et la bonté, l'ayant vu de très-près pendant trois mois. Il allait se remettre à la tête d'une armée desorganisée, livrée à l'indiscipline et à la maraude, et commettant tous les excès dans les quartiers d'hyver, mal armée, sans habits, dispersée dans des villages ruinés où elle manquait de tout, le long de la Meuse et de la Roër. De nouvelles troupes arrivaient continuellement de l'Allemagne, pour augmenter l'armée du général Clairfait, qui avait eû le très-grand mérite de se maintenir entre l'Herffle et la Roër, avec des troupes peu nombreuses, manquant de tout, et effrayées de la rapidité de la conquête de la Belgique. Il leur avait

rendu le courage, l'ensemble et la discipline, qu'elles avaient perdu dans leur longue retraite.

Le prince de Cobourg, fameux par sa glorieuse campagne contre les Turcs, venait prendre le commandement de cette armée, qui grossissait tous les jours. Si le général Dumouriez donnait au prince de Cobourg le tems de le prévenir et de l'attaquer, il était sûr de ne pouvoir résister à ce général de front, et en même tems au prince de Hohenlohe, qui serait venu l'attaquer par son flanc droit sur Namur, dont les Français travaillaient très-lentement à réparer la citadelle. Si les Hollandais et les Anglais avaient le tems de rassembler une armée sur le flanc gauche, du côté d'Anvers et de la Flandre Hollandaise, le général n'avait plus aucune ressource, pas même pour sa retraite, ayant à traverser cinquante lieues de plaines avec une armée désordonnée, poursuivi et environné par trois armées plus fortes que la sienne, continuellement assailli par les paysans et les habitans des villes, que les excès commis, au nom, et par ordre de la Convention, avaient réduits au désespoir. Il n'avait donc, pour diminuer ses dangers, d'autre ressource que la négociation entamée

par

par de Maulde, et qu'il allait suivre lui-même; à la vérité, il y avait quelque confiance, vû le grand intérêt de la Hollande, qui craignait la guerre, et qui n'y était pas du tout préparée.

On va rendre compte sans interruption du succès de cette négociation, qui fut rompue dès les premiers jours du mois de Février, par l'impétuosité féroce et impolitique de la Convention. La brusque déclaration de guerre, qui s'ensuivit, donna à la Faance dans cette négociation un air de perfidie, que les Anglais ont reproché avec quelque fondement. Au reste ils ont eû de leur côté des torts pareils, et on pourrait croire que le ministre Pitt n'aurait voulu qu'amuser le général Dumouriez, et se donner, ainsi qu'aux Hollandais, le tems de se préparer pour coopérer avec leurs alliés. Le traité de la cour de St. James avec celle de Turin qui est de la même époque, confirme cette opinion. Tant il est vrai que l'histoire, n'est qu'un tableau fidèle des crimes et des fautes des hommes qui gouvernent.

CHAPITRE XIV.

Négociations infructueuses. Déclaration de guerre.

Dès qu'Emanuel de Maulde fût arrivé à la Haye, dans les derniers jours de Janvier, il alla porter à milord Auckland, la lettre du général Dumouriez. Ce ministre lui montra la plus grande joie, lui dit, que les intérêts de l'Angleterre et de la Hollande étant communs et indispensables, il allait communiquer cette ouverture à Van-Spiegel, avec lequel il l'aboucherait; celui-ci adopta très-vite le projet d'une conférence sur la frontière entre l'ambassadeur, le grand pensionnaire et le général Dumouriez.

Milord Auckland dépêcha trois paquebôts de suite à sa cour, et de Maulde, envoya son secrétaire à Anvers, où le général était arrivé le 2 Février, après avoir visité les côtes depuis Dunkerque jusqu'à Anvers. Dans toute la Picardie, l'Artois et la Flandre maritime, il avait trouvé le peuple consterné de la mort tragique de Louis XVI. Il avait apperçu autant d'horreur que de crainte au seul nom de Jacobin; cependant toutes les villes étaient remplies

d'émissaires de cette secte, qui allaient exciter la canaille contre les citoyens honnêtes, et ramasser des délations, vraies ou fausses, contre les administrateurs.

A St. Omer et à Dunkerque il n'y avait pas la moindre apparence de préparatifs de guerre, et presque point de troupes, parce que le ministre de la guerre, pour former l'augmentation d'à-peu-près dix mille hommes d'infanterie et quinze cent hommes de cavalerie, dans la Flandre Autrichienne, comme le général l'avait demandé, avait dégarni la Flandre maritime ; il avait même ensuite tiré encore d'autres bataillons de cette partie, où était la guerre, pour former un corps de dix à douze mille hommes du côté de Cherbourg, d'où le général avait dit qu'on pourrait, par la suite, faire partir une diversion contre l'Angleterre, en cas qu'on ne pût pas réussir à éviter la guerre contre cette puissance. Nieuport et Ostende étaient dans le même abandon ; il n'y avait pas une seule batterie disposée, non plus qu'à Dunkerque, pour empêcher les vaisseaux d'entrer de force dans ces ports ; il n'y avait pas même de canons pour y placer, et il fallait les faire venir de Dunkerque, qui n'en

avait pas suffisamment pour garnir ses forts, ses lignes et ses batteries de mer.

Le général Dumouriez, frappé du désordre qu'il voyait par-tout, et sentant à tout moment augmenter ses embarras, qui devenaient insurmontables, fut très-content du premier succès de la négociation de Maulde; il dépêcha sur le champ un courier à Le Brun, avec la réponse originale de milord Auckland, qui lui mandait, qu'il était convenu avec le grand pensionnaire de Hollande, de se rendre ensemble à la frontière, pour conférer avec le général, qu'il avait dépêché plusieurs paquebots à sa cour pour en obtenir la permission et des instructions rélatives à cette conférence, qu'il n'attendrait pas long-tems la réponse, que son intention n'était pas de l'amuser, ni de retarder ses préparatifs et ses projets, pour la campagne qui allait s'ouvrir.

La dépêche de Maulde, qui accompagnait celle de milord Auckland, donnait l'explication de ce qui s'était passé. On avait témoigné toute l'horreur à laquelle il s'attendait sur l'atroce barbarie qui avait été commise à Paris, mais comme il avait bien assuré les deux ministres, que le général partageait leurs senti-

mens à cet égard, et qu'il était pénétré de la plus profonde indignation, cette horrible circonstance n'avait pas nui à la négociation. On était donc convenu sans aucune difficulté, que dès que milord Auckland aurait reçu les réponses de sa cour, la conférence aurait lieu, au Mordyck, sur les yachts du prince d'Orange, qu'on prépara à cet effet pour recevoir le général. Maulde ne doutait pas que cette conférence n'eût le plus grand succès.

Le général avait les mêmes espérances, et tel était dans ce cas le projet qu'il avait formé. Il ne voulait pas trahir les intérêts de sa malheureuse patrie, il voulait au contraire la servir, en diminuant le nombre de ses ennemis; ainsi il voulait réussir à assurer la neutralité entre la France, la Hollande et l'Angleterre. Mais en même tems il voulait, après avoir rendu ce dernier service à la France, se délivrer de l'apparence de partager le crime de ses compatriotes, et cesser de combattre pour des tyrans absurdes, qu'il aurait voulu pouvoir punir, bien loin d'appuyer leur hideuse tyrannie. Il comptait donc de ne pas revenir à Anvers; de se retirer à La Haye, et de-là, donner un manifeste pour justifier son émigration;

il expliqua une partie de ses sentimens dans une lettre particulière à de Maulde ; cette lettre fut communiquée aux deux ministres, qui prièrent de Maulde de leur en laisser prendre copie, mais il ne voulut pas le leur permettre ; n'y étant pas autorisé par son ami, il remit seulement à milord Auckland, une réponse du général, qui lui mandait qu'il recevrait avec plaisir la nouvelle du succès de sa démarche auprès de sa cour.

Dans le tems où la négociation était avancée à ce point, et promettait une issue favorable ; lorsque le général Dumouriez se flattait d'être délivré du joug insupportable pour son ame, de commander et de combattre pour des tyrans ; avec la sureté d'être un jour la victime de leur ingratitude, de leur injustice et de leur cruauté, quels que fussent ses succès, il reçut le 7, par les papiers publics, la nouvelle de la déclaration de guerre, contre l'Angleterre et la Hollande, décrétée à la séance du premier Février ; sur le rapport de Brissot, au nom du comité diplomatique. Cette nouvelle lui ôta tout espoir ; elle était inattendue. Il n'était parti de Paris que le 26 Janvier ; il n'était arrivé à Anvers que le 2 Février ; Le Brun

n'avait pas attendu de ses nouvelles, ni de celles de la négociation de Maulde; mais il semblait que ce ministre eût précipité le rapport du renvoi de Chauvelin par ordre du roi d'Angleterre, pour exciter la fureur de l'imprudente Convention, et mettre un obstacle insurmontable à ce qu'il avait concerté avec le général. Quant à Brissot, il profitait de l'occasion pour insulter, comme à son ordinaire, les rois et les peuples, en quoi il était bien secondé par Barrère et par le parti des Jacobins. Les deux factions se réunirent pour prendre sans réflexion, sans délibération, sans discussion, le parti le plus violent et le plus téméraire. La guerre fut déclarée, mais Le Brun n'envoya point de courier au général Dumouriez, qui devait en porter tout le fardeau; et on s'embarassa fort peu, de savoir si on était, ou n'était pas, en état de se soutenir contre ces nouveaux ennemis.

Le lendemain de cette nouvelle, de Maulde arriva de La Haye, apportant une seconde lettre de milord Auckland, qui se félicitait d'avoir enfin reçu l'autorisation pour la conférence, qui restait fixée pour le 10, au Mordyck. Le général lui envoya un courier pour

lui mander qu'il n'était plus question de négocier; qu'à la vérité la déclaration de guerre était un peu brusque, mais que le ministère Anglais y avait donné lieu, 1o. en ne rendant pas deux vaisseaux chargés de grains, arrêtés dans les ports d'Angleterre, et réclamés vainement par le ministère Français; 2°. en chassant ignominieusement le ministre de France, de Londres et du royaume; dans le moment d'une négociation; 3°. en faisant publier par lui, milord Auckland, le 2 Février, une addresse aux Etats-Généraux, outrageante pour la Nation Française, et équivalente à une déclaration de guerre.

Le général avait d'autres reproches aussi graves à faire à Van-Spiegel, à qui il avait demandé vainement la liberté du colonel Micoud, Français, qui ayant gagné un procès considérable contre un négociant, avait été mis ensuite en prison, par le crédit de ce négociant, sur l'accusation vague d'avoir parlé trop librement sur les matières du gouvernement. Van-Spiegel avait laissé chasser d'Amsterdam, la troupe de comédiens Français, sans même leur laisser le tems d'être payés de ce qu'il leur était dû. Il avait laissé insulter, par les émigrés,

grés, Noël, miniſtre de France, et Thainville, ſécretaire d'ambaſſade, et les avait enſuite expulsés ignominieuſement. Les émigrés étaient en armes et en uniformes, à La Haye. Enfin, on y faiſait éclater impunément la plus grande haine contre la France.

Il eſt certain que la conduite des cours de St. James et de La Haye, eſt inexcuſable, puiſqu'au milieu d'une négociation entamée, d'après les ouvertures faites par elles-mêmes, avec le général Dumouriez, qu'elles avaient demandé pour négociateur, elles provoquaient l'irraſcibilité et l'impatience impolitique de la Convention nationale, qu'elles connaiſſaient incapable de ſe tenir dans les bornes du bon ſens et de l'équité; on peut donc leur reprocher, autant qu'aux Français, tous les maux qui réſultent de cette guerre, qui n'eſt pas prête à finir, et qui ſera la ſource d'autres guerres interminables.

On peut dire que la Providence a réuni tous les peuples de l'Europe, pour punir les crimes énormes commis par la Nation Françaiſe, et peut-être pour les punir eux-mêmes par les calamités qu'ils auront à ſouffrir avant d'y

réuſſir, ce qui ſera long, couteux et ſanglant. Les eſprits forts de l'Aſſemblée, et ce ſont les plus ignorans et les plus scélérats, parce que ce n'eſt pas par philoſophie qu'ils le ſont devenus, mais pour s'étourdir ſur leurs crimes, en mettant leur eſprit d'accord avec leur ame, ont regardé comme une capucinade ce que le général leur a dit ſur la Providence dans ſa fameuſe lettre du 12 Mars; il a à leur répondre, que la Providence nous laiſſe le libre arbitre de faire le bien ou le mal, de prendre un un bon, ou un mauvais parti, mais que de ce premier choix, qui eſt la cauſe, réſultent néceſſairement les effets, bons ou mauvais; que ce qui eſt juſte eſt ſeul vrai, que ce qui eſt injuſte eſt la preuve d'égarement et de fauſſeté dans l'eſprit; qu'ainſi, ſur-tout en fait de gouvernement, le juſte conduit les nations au bonheur, l'injuſte au malheur; que lorſqu'une nation eſt frappée de l'eſprit de vertige, comme la notre en donne l'exemple, tous ses projets, toutes ſes actions tendent à ſa ruine, que la même frénéſie qui lui a fait commettre le crime inutile de tuer Louis XVI, et de traiter ſa famille comme un troupeau de vils eſclaves,

lui a dicté le décret, aussi injuste que maladroit, du 15 Décembre, qui a aliéné contr'elle tous les peuples, qui lui étaient précédemment attachés ; lui a inspiré ses divisions, ses délations, ses massacres, ses déprédations, sa démocratie outrée, son *sans culottisme*, son *jacobinisme*, son insouciance sur le nombre de ses ennemis, et sur les moyens à prendre pour leur résister, enfin son anarchie et sa désorganisation totale, qui sont le commencement de son châtiment : car depuis que la France s'est déclarée république, elle est devenue la contrée la plus malheureuse, que présente les annales anciennes et modernes du monde entier.

On terminera ce livre par une réflexion douloureuse sur l'état où la France s'est réduite par ses propres fureurs. Elle avait créé en très-peu de tems une constitution imparfaite, mais fort belle, que tous les peuples de l'Europe ont admirée, et que beaucoup ont enviée. Toutes les factions, en se déchirant, ont été d'accord pour la détruire ; la cour, dans l'espoir de recouvrir son despotisme et ses abus ; les Jacobins, dans l'espoir d'abattre entiérement la royauté, si nécessaire aux Français.

Tout le monde loue cette conftitution, les Français feuls la blâment, et la rejettent. Ils ne la connaiffent pas, puifqu'elle n'a jamais été pratiquée en France ; ils ne peuvent pas la juger, puifqu'ils ne la voyent qu'au travers de leurs paffions furieufes.

Français, de quelque faction que vous foyez, Emigrés, Jacobins, Royaliftes, Républicains, quel que foit le parti qui triomphe, fon bonheur ne fera pas de longue durée, s'il n'en revient pas à cette conftitution, qui modifie le pouvoir qui gouverne, et lui trace fes devoirs. Les uns ont voulu déïfier la royauté, les autres ont commencé par l'avilir, et l'ont enfuite abolie ; elle fera rétablie ; mais puifque deux factions agiront toujours autour d'elle, l'une pour l'égarer, en exagérant fon pouvoir, l'autre pour l'abattre, en annullant fon autorité, on ne peut attendre que les plus affreufes calamités de quelque côté que penche la victoire, à moins que le roi lui-même, éclairé par la cataftrophe de fon prédéceffeur, n'appelle à fon fecours cette conftitution falutaire, pour en faire fon appui et fon égide, et pour s'impofer à lui-même une barrière. Un peuple libre,

ne peut reconnaître de puiſſance que dans la loi, et le roi d'un tel peuple, pour être heureux, doit être le premier ſujet de cette divinité bienfaiſante.

TABLE DES CHAPITRES DU LIVRE I.

CHAP. I. *Etat des affaires générales.* . Pag. 1
—— II. *Etat des armées.* 13
—— III. *Le général Dumouriez, part de Liège.* 27
—— IV. *Son séjour à Paris.* 39
—— V. *Procès du roi.* 48
—— VI. *Tentatives infructueuses du général Dumouriez.* 57
—— VII. *Mort du roi.* 68
—— VIII. *Conférences avec Cambon.* . . 76
—— IX. *Conférences avec quelques Jacobins.* 87
—— X. *Conseil d'Etat.* 94
—— XI. *Retraite de Rolland.* 113
—— XII. *Négociations de Hollande.* . . 121
—— XIII. *Départ de Mauldé, de Maret, et du général Dumouriez.* 133
—— XIV. *Négociations infructueuses. Déclaration de guerre.* 138